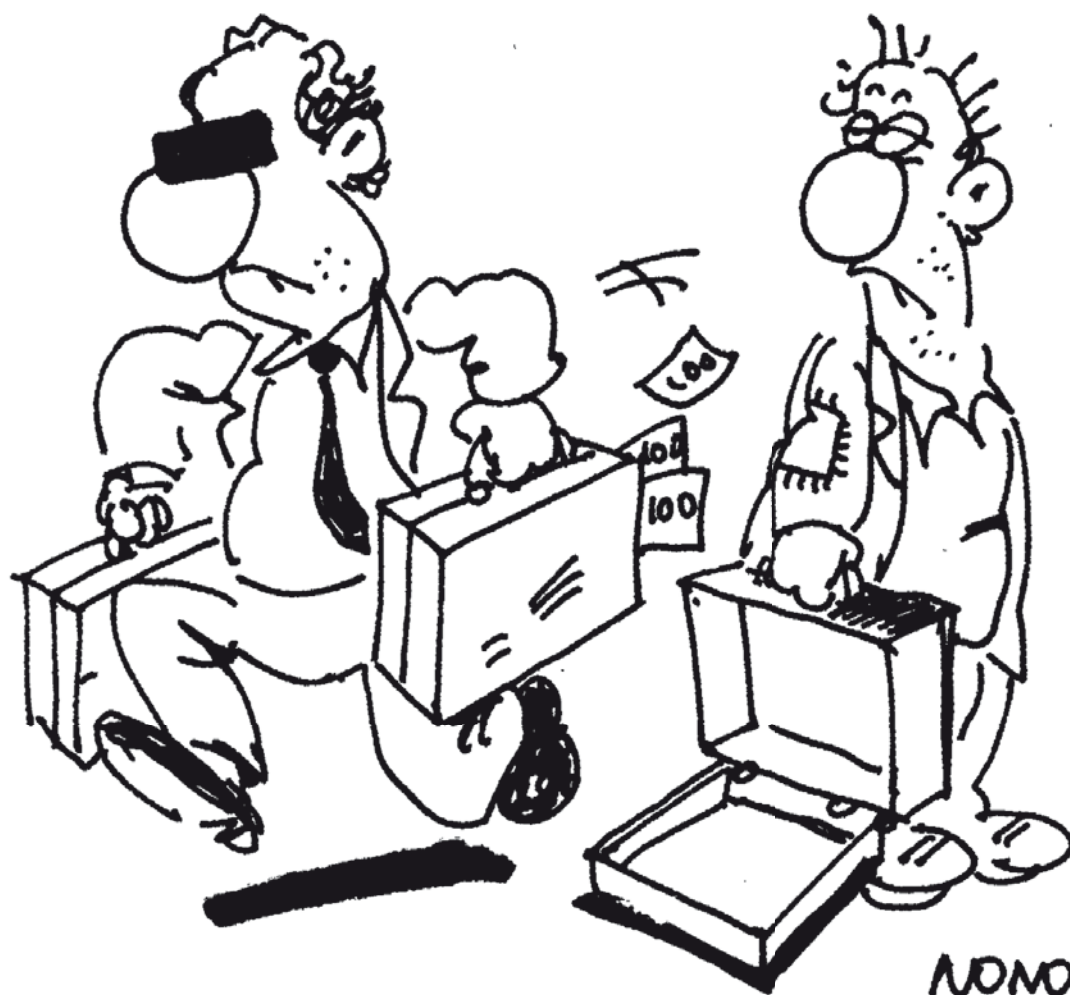


# L'Anjou laïque

N° 98 Journal de la Fédération des œuvres Laïques de Maine et Loire - 3,00 €

Trimestriel - Novembre 2011

## Petit abécédaire de la crise



### Ceci est la question

Depuis l'annonce du plan d'austérité gouvernemental je suis plongé dans un drame cornélien :

- Dois-je ne pas fumer, comme je l'ai toujours fait, pour préserver ma santé et ne pas plomber les comptes de la Sécurité sociale ?
- Dois-je supprimer mon verre d'orangeade du matin, pour sauvegarder ma santé et ne pas plomber les comptes de la sécurité sociale ?
- Dois-je au contraire griller un paquet de gauloises par jour pour réduire la dette de

### l'État ?

- Dois-je au contraire doubler ma consommation d'orangeade au petit déjeuner pour renflouer les caisses étatiques ?

Où est mon devoir ? Prendre égoïstement soin de ma petite personne ? Ou, en bon citoyen, contribuer à l'amélioration des finances de mon pays ?

Ils ont de la chance, Sarkozy et Fillon, le ridicule ne tue pas.

*Marianne*

### À tous les lecteurs

La rédaction a décidé de mettre l'Anjou laïque et ses compléments en journal électronique. Il est impératif que les abonnés individuels et associatifs nous communiquent leur courriel. Il suffit d'envoyer votre adresse mail à

[anjoulaïque@gmail.com](mailto:anjoulaïque@gmail.com)

# Jacques Fournée

**JACQUES FOURNÉE VIT À DOUÉ-LA-FONTAINE DEPUIS 1959, DATE À LAQUELLE IL Y FUT NOMMÉ INSTITUTEUR. MILITANT INFATIGABLE DE L'ÉCOLE ET DE LA LAÏCITÉ, SECRÉTAIRE DU FOYER LAÏQUE L'AVENIR, IL EN ASSUMA ENSUITE LA PRÉSIDENTIE JUSQU'EN 2009.**

## **L'Anjou laïque : Comment es-tu devenu un militant de la laïcité ?**

**Jacques Fournée :** En arrivant à Doué la Fontaine, j'ai tout de suite adhéré au Foyer laïque. C'était naturel pour un instituteur. Là, on m'a dit : « *Toi, l'instit, tu feras un bon secrétaire* ». A cette époque, le Foyer laïque organisait des fêtes et avait un Club de jeunes mais il y avait peu d'activités.

*C'est par petites touches qu'on maintient l'idée laïque*

mot « laïque » conservé dans le nom du Foyer.

Dans nos activités, si nous sommes des prestataires, nous devons être les meilleurs pour exister et être reconnus et ainsi faire passer tout doucement quelques fragments d'idées. C'est par petites touches qu'on maintient l'idée laïque Si on laisse traîner quelques exemplaires de l'Anjou laïque sur le comptoir, quelques-uns l'ouvriront.

féoder à une politique quelconque. Plus anecdotique, quand j'ai commencé à enseigner à Doué, le curé est venu me voir pour me demander si le calendrier du catéchisme ne gênait pas mes activités scolaires. Nous nous respections mutuellement. Je n'ai jamais rencontré d'autre curé comme celui-là.

## **L'A.L. : Comment vois-tu la place de la laïcité dans la société d'aujourd'hui ?**

**J.F. :** La laïcité progresse, c'est obligatoirement.

La France, avec les penseurs des Lumières, a été précurseur au plan de la laïcité et des libertés. Tout cela s'est écroulé avec ce système qui écrase l'homme. Mais le monde bouge, les dictatures disparaissent une à une et les idées que nous avons défendues commencent à rejaillir. Je crois profondément en la nature humaine.

*Propos recueillis par Jacky Minier*



Jacques Fournée

Le Foyer a commencé à se développer sous la présidence de Jean Bégault (qui deviendra maire de Doué la Fontaine, NDLR). C'est lui qui a ouvert le Foyer sur l'extérieur, développé des activités comme la photo, le Festival diaporamas, les fêtes scolaires. Les activités plus anciennes comme le billard ou le tennis de table se sont renouvelées. A cette époque, le Foyer a commencé à avoir un vrai rayonnement.

Je me suis toujours attaché à promouvoir et défendre la laïcité, à travers les activités du Foyer, et, plus encore, à travers l'école.

Aujourd'hui les activités du Foyer sont moins liées à l'école et sont devenues des prestations de service mais je me suis toujours battu pour que le lien avec l'école soit maintenu et le

Si on veut passer en force, ça ne marche pas. Ou alors il faudra un profond changement de société sur le plan politique.

## **L'A.L. : Quels événements t'ont marqué dans ta vie de militant ?**

**J.F. :** Mai 68, bien sûr. J'étais délégué syndical au niveau du canton. Comme les traitements des fonctionnaires n'étaient plus versés, j'allais en vélo distribuer des avances aux collègues. Je me souviens avoir circulé avec un million (de centimes) sur mon portebagage.

Autre événement marquant, le centenaire du Foyer laïque en 2005. C'est la plus vieille association de Doué la Fontaine, que personne n'a réussi à in-

## **Ses dates :**

**août 1932** – Naissance à Thouars d'un père fonctionnaire et d'une mère institutrice.

**1949** – Il entre à l'École normale d'Angers.

**1955** – Instituteur à Varennes sur Loire.

**1956-1958** – Service militaire à St Maixent, puis engagé volontaire en Algérie.

**1959** – Instituteur à Doué-la-Fontaine.

Il y restera jusqu'à sa retraite en 1987 après avoir été directeur d'école pendant 23 ans. Secrétaire du Foyer laïque l'Avenir dès son arrivée en 1959, puis président jusqu'en 2009. Administrateur de la FOL pendant de nombreuses années.

## HUMEURS ET RUMEURS

### **C'est une faute...**

« Sir, ce n'est pas un crime, c'est une faute » avait tancé Talleyrand à l'adresse de Napoléon, au lendemain de l'enlèvement et de l'assassinat du duc d'Enghien.

D.S.K a parodié « le Diable boiteux » en demandant à ses ex-employés du Fonds Monétaire International de l'excuser pour l'erreur qu'il avait commise, sous-entendant que ce n'était pas une faute. Certes les nuances sont diverses et subtiles entre faute et erreur, mais pour l'entendement commun, et en la circonstance, l'erreur se situe à un degré inférieur à la faute dans la hiérarchie des actions à ne pas commettre, en quelque sorte elle est une faute involontaire. Pour la faute je retiens ces définitions du Larousse : « *Manquement contre le devoir, une règle morale. Exemple (commettre une faute envers quelqu'un, envers sa patrie), et en droit, une faute est un acte portant préjudice au droit d'autrui.* » Peut-être souhaitez-vous connaître la définition de crime : « *Très grave infraction à la loi morale et à la loi civile* ». L'assassinat et le viol sont des crimes.

### **La patrouille**

Le 13 août la patrouille de France a coloré le ciel de Bordeaux de ses fumigènes aux trois couleurs nationales : pour célébrer le 14 juillet avec un mois de retard ? Pour rendre hommage à un régiment de retour d'Afghanistan ? Non pour saluer l'équipe de France de rugby qui disputait, contre les Irlandais, son dernier match à « domicile », avant d'aller à l'autre bout de la planète disputer la coupe du monde. Un cocorico un peu coûteux, au prix du kérosène, en ces temps de compressions budgétaires.

### **Manque la famille**

« Travailler plus, pour gagner plus », ça vous rappelle quelque chose.

Plus récemment nous avons eu droit à une proposition « d'allégeance aux armes ». Travail. Patrie. Il ne manque que la Famille pour que les écoliers soient invités à chanter, sur un air bien connu au début des années 1940 « Nicolas, nous voilà ».

# Ledito

La campagne de l'élection présidentielle est largement entamée. Demain nous serons sommés par des campagnes civiques de choisir une personne pour assumer la charge suprême.

Normal, si de la politique nous ne nous occupons pas, la politique, elle, s'occupera de nous.

Oui, mais. . .

Oui, mais vous pouvez estimer que l'offre politique ne vous convient pas et, « civiquement », refuser de la cautionner, surtout au deuxième tour, puisque le choix se réduit à deux candidats.

Au premier tour des électeurs peuvent aussi juger préférable de ne pas se déplacer. Ils peuvent en

effet penser que leur participation avaliserait un mode d'élection qu'ils désapprouvent.

Ils peuvent aussi estimer que le vote du premier tour ne servira à rien. En effet, les ralliements au second tour

## Pour une reconnaissance du vote blanc

ne détermineront pas un programme proportionnellement partagé en fonction des voix obtenues par chaque candidat rallié.

À l'opposé, ils peuvent croire que l'horizon du second tour fausse l'approfondissement de certains débats essentiels et parfois même les occulte.

### L'horizon du deuxième tour

La teneur de la campagne présidentielle est dialectiquement orchestrée par les médias et les deux grands partis de gouvernement qui concourent pour la victoire finale. Alors les challengers du premier tour qui aspirent tant soit peu à participer au pouvoir éviteront de prendre des positions incompatibles avec un rassemblement au deuxième tour. Ainsi la question de la monnaie unique ou de la monnaie commune, par exemple, sera esquivée. Elle sous-tend pourtant la nature de l'Europe et la place des souverainetés nationales dans sa construction. Mais les fédéralistes de tous bords ont imposé leur cadre. L'évocation d'une Europe confédérale (fondée sur les nations) et d'un retour en arrière est alors diabolisée. Des citoyens de gauche peuvent légitimement le regretter.

Sur un autre registre, les mêmes ou d'autres peuvent déplorer que la suppression du financement public de l'école privée (loi Debré) ne soit pas envisagée. Il faut, pour ratisser large, mécontenter le moins possible.

D'autres exemples pourraient attester que l'élection présidentielle, ainsi que les scrutins majoritaires, bornent les réflexions et les débats.

Toutefois, nombre de citoyens insatisfaits des offres et/ou opposés au régime présidentiel et au mode d'élection en découlant iront voter malgré tout. Ils choisiront ce qu'ils pensent être le moindre mal. En revanche, d'autres s'abstiendront. Mais leurs insatisfactions et/ou leur divorce avec la politique ne seront pas pris en compte.

Est-ce bien démocratique ? Par ailleurs, n'est-il pas dangereux de vouloir ignorer ce que vaut réellement une représentation ? Tant pour la démocratie que pour la vérité des élections, le vote blanc devrait être comptabilisé comme un vote exprimé. Ainsi, comme ne manqueront pas de le proclamer les campagnes civiques, chaque voix comptera.

Jack Prout

## Rapport de l'OCDE :

L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) a publié son rapport annuel sur l'éducation. Il expose les conséquences désastreuses de la politique scolaire suivie dans notre pays depuis trop d'années, caractérisée par des suppressions de postes et des réformes visant à adapter l'École aux lois du marché. D'après l'enquête de l'OCDE, en France :

- De 1995 à 2009, le taux de scolarisation des 15-19 ans est passé de 89% à 84% alors qu'il a augmenté de 9,5% en moyenne dans l'OCDE. Celui des 20-29 ans a stagné à 19% alors qu'il a crû de 8,2% dans les pays développés.

- De 2000 à 2008, l'évolution des dépenses d'éducation par élève place la France au dernier rang : plus 5% en France contre plus 15% au moins dans la plupart des autres pays.

- Après 15 ans d'exercice, les salaires annuels des enseignants en 2009 sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE : 29300 € contre 34600 € en primaire, 31500 € contre 37200 € en collège, 31700 € contre 39000 € en lycée (seule la Hongrie fait plus mal que la France).

- L'École en France ne corrige pas les inégalités sociales. L'influence du milieu y est particulièrement forte, de 30% supérieure au moins à la moyen-

ne de l'OCDE : sur 34 pays, elle n'est plus forte qu'en Nouvelle-Zélande. Et l'écart entre élèves est parmi les plus importants de l'OCDE, après la Hon-



## ACCABLANT POUR LA FRANCE

grie et le Luxembourg.

« Obtenir le niveau bac en France reste essentiel, notamment en temps de crise », écrit Bernard Hugonnier, directeur adjoint de l'éducation à l'OCDE. Ignorant le bien-fondé de ce constat, la politique actuelle s'inscrit dans le renoncement à amener 80% d'une génération au bac. Le nombre de jeunes sans qualification reste constant depuis des années, à 140 000 par an. Et si le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté en trente ans, il demeure à 43%, loin de l'objectif de Lisbonne de 50% d'une génération.

Jean-Pierre Thuleau



# Beaupréau encore

Le 7 juillet le Collectif des Mauges et le Collectif vigilance laïcité ont organisé une distribution de tracts devant le Rectorat et la Préfecture de région où se déroulait le Conseil académique de l'Éducation nationale. Ils entendaient protester contre une initiative malheureuse du recteur de l'académie de Nantes.

## L'aveu

Ce bon apôtre, dans un courrier adressé à l'association Dom Sortais gestionnaire des établissements privés secondaires, se déclarait hostile à l'ouverture du lycée public de Beaupréau acté par le Conseil régional pour 2015. Il donnait raison à l'association qui prétend, dans un raisonnement jésuitique, que le privé sous contrat d'association dispense un enseignement laïque et que la création d'une cité scolaire publique serait en quelque sorte un doublon dispendieux. Il apportait en même temps de l'eau au moulin de Christophe Béchu qui freine des quatre fers pour ne pas construire le collège public.

La lettre aurait été écrite après un contact avec le ministre de l'Éducation nationale. Mais le recteur n'aurait-il pas toutefois pêché par excès de zèle ? En effet, lors du Conseil académique qui avait approuvé l'ouverture du lycée dans une précédente séance, il déclara qu'il avait exprimé un avis personnel qui ne remettait pas en cause la décision de l'instance. Le recteur

fonctionnaire d'autorité dément donc le recteur en tant que personne. Sans doute avec le conseil du ministre. Si un conseil nous pouvions nous aussi donner, nous préconiserions que Monsieur Chaix n'utilise pas le papier officiel du Rectorat lorsqu'il envoie une lettre personnelle à ses amis de l'association Dom Sortais. De cet épisode peu glorieux, nous retenons l'aveu. En tant que recteur, Monsieur Chaix ne peut s'opposer et ne s'opposera pas à la création du lycée. Elle est acquise. L'association Dom Sortais doit en prendre son parti. Christophe Béchu aussi.

## Déjà un an de retard

L'entêtement du président du Conseil général à différer la construction du collège public devient vraiment un combat d'arrière-garde. Un jour ou l'autre il y aura un collège public à Beaupréau. Mais il coûtera plus cher à la collectivité territoriale. Une bonne gestion aurait consisté à s'associer à la région pour construire le collège de la future cité scolaire. Une économie d'échelle en aurait découlé. Par

ailleurs la logique de la continuité scolaire de la maternelle à la terminale aurait voulu que le collège soit construit en 2011, quatre années avant le lycée. Le futur collège public de Beaupréau a déjà un an de retard.

La construction de ce collège prendrait certes des élèves aux collèges publics voisins de Monfaucon et de Montrevaux, mais les effectifs de ces derniers sont en constante augmentation. Leur progression serait seulement ralentie. La perte d'élèves serait plus conséquente pour le collège privé de proximité (Michel de Foucault). C'est ce qui contrarie Christophe Béchu et le conseiller général du canton. L'un et l'autre sont pourtant adeptes de la concurrence scolaire quand des établissements privés s'implantent à proximité d'établissements publics existants. Le président du Conseil général a déclaré que la demande du collège public était purement idéologique. C'est vrai. Outre les chiffres qui la justifient, la revendication relève bien d'une idéologie républicaine. Serait-ce un pêché pour Christophe Béchu ?

Le tract distribué le 7 juillet à la por-

te du Rectorat par des militants coiffés d'un bonnet phrygien était intitulé « *L'enseignement public est un droit, même dans les Mauges* ». Les républicains, les parents d'élèves des Mauges ne renonceraient jamais à ce droit.

J.P

## Les chiffres

En septembre 2011, en ne se fondant que sur le nombre d'élèves scolarisés dans le public dans la communauté de communes du centre des Mauges, 79 élèves seraient entrés en sixième dans le nouveau collège. Quatre ans plus tard, en 2015, le collège aurait atteint 328 élèves. Et, quand les petites sections y entreraient, ce sera un collège de plus de 400 élèves.

Dans les faits, les effectifs seront plus importants. En effet, comme s'en alarme l'association Dom Sortais, des élèves du privé migreront vers le public tant au niveau du collège que des nouvelles écoles primaires.



Laurent Charrier

L'enseignement catholique de Beaupréau prétend dispenser un enseignement laïque.

## #HUMEURS Et RUMEURS

### La France coule dans mes veines

À l'intention d'Alain Marleix, député UMP et ancien secrétaire d'État je rappellerai cette phrase

de Romain Gary : « Je n'ai pas une goutte de sang français, mais la France coule dans mes veines ».

Alain Marleix, évoquant la candidature aux sénatoriales de Jean-Vincent Placé, responsable d'Europe-Écologie, avait parlé de « notre Coréen national ». Au fait, la France coule-t-elle dans les veines des vedettes du sport, de la scène, de l'écran et de quelques nantis qui ont établi leurs résidences principales en Suisse ou en Belgique pour échapper à la solidarité fiscale

du bon citoyen ?

### Élections sénatoriales

« Je suis venu avec mes gens » Effet mécanique découlant du résultat des élections municipales, cantonales et régionales, division de la droite, ont été les éléments avancés par les commentateurs pour expliquer le succès de la gauche aux récentes sénatoriales. Autre explication : les grands électeurs du monde rural, et à travers eux toute la population dudit monde, se sont émancipés. Il est revolu

le temps où Charles Barangé, ancien député du Maine et Loire, qui fut un des animateurs du MRP, me confiait le soir d'une élection à la Haute chambre -c'était dans les années 1970- « À midi (l'élection était à deux tours) j'ai invité à déjeuner un maire que je connaissais bien. Il m'a répondu, désolé, mais je suis venu avec mes gens » « Mes gens » comprenez, « ma domesticité municipale ».

Jean.Goblet



**L**e mardi 27 septembre les enseignants du privé ont manifesté avec leurs collègues du public pour l'augmentation du nombre de postes. *Le Monde* a titré : « *La journée qui réconcilie le privé et le public* ». *L'humanité* ne fut pas en reste. Le quotidien a longuement interviewé des enseignants du privé qui affirmaient qu'enseignants du public et du privé partageaient le même combat. L'anti-sarkozysme peut être aveuglant. Il ne faudrait quand même pas oublier que l'enseignement privé n'a eu cette année que 1380 postes supprimés au lieu de 3200. En effet, selon les règles établies, fondées sur les effectifs, les suppressions ou les ouvertures de postes dans l'enseignement privé représentaient 20% de celles du public. Cette année les suppressions furent à peine de 10%.

Le lendemain de la « manif œcuménique », le ministère annonçait les suppressions prévues dans le prochain budget. Il y en aurait 13 000 dans le public, seulement 1 300 dans le privé. Le pourcentage de 10% est donc maintenu. La règle des 20% semble révoquée. Les enseignants du privé ont donc bien fait de rejoindre leurs collègues du public dans les manifs. Ils ont obtenu ce que voulait le directeur national de l'enseignement catholique. Dans la pénurie certes, mais aussi dans la concurrence scolaire, l'enseignement privé sera encore mieux loti que l'enseignement public.

En fin de compte, dans la même ma-

nif, les uns manifestaient contre leur patron et les autres pour. Les uns pour la défense du service public et les autres pour le financement public de l'enseignement privé. Vraiment dommage que les syndicats de l'enseignement public n'aient pas relevé toute la portée politique de la présence des enseignants du privé. Les partis politiques l'ont, eux, certainement intégrée. Et peut-être que demain un nouveau gouvernement rétablira la règle des 20%... s'il y a des créations de postes !

Belle manif anti Sarkozy, mais mauvaise journée pour la laïcité scolaire.

J.P.

# UNE BELLE MANIF, UNE BELLE DUPERIE AUSSI



## Un cas d'école à ne pas suivre

mairie pour sauver son village a voulu sauver son école. Le financement sera assuré par les bénéfices engendrés pas les sports d'hiver.

Cette réaction généreuse fut agréée par l'Inspection académique responsable de cette situation. Elle reçut aussi l'approbation de la fondation « Créateur d'écoles » qui milite pour des établissements scolaires autonomes et indépendants.

L'accord académique et le louange de la fondation montrent bien que la voie prise pour pallier l'insuffisance du service public est dangereuse. Elle peut même créer un fâcheux précédent. L'administration d'État peut encourager les communes à se substituer à ses devoirs et l'enseignement privé s'empresser de prêter son concours.

Jack Proult



**A**

Puy-Saint-Vincent, une commune de 350 habitants des Hautes Alpes, des parents d'élèves regroupés dans une association et les élus municipaux ont décidé de créer une école. L'institutrice sera payée par la mairie. Cette initiative fait suite à la décision de l'Inspection académique de fermer l'école publique. Pour se rendre à l'école la plus proche, les élèves auraient été dans l'obligation d'emprunter un ramassage scolaire sur des routes difficiles pouvant, pour certains, durer au moins vingt minutes. La commune aurait encore perdu quelques habitants. Le

# « Cachez ce genre

# que je ne saurais voir ....»

En réaction à la polémique déclenchée par des parlementaires et par l'Association des Familles Catholiques (Ch. Boutin), les associations angevines le Planning Familial-MFPF<sup>1</sup> (Monique Bellanger et Catherine Battreau) et QUAZAR<sup>2</sup> (Stéphane Corbin) sont invitées par Anjou Laïque à s'exprimer sur le « Genre ».

**A.L. : Voulez-vous nous rappeler ce qu'on entend par genre, par identité sexuelle et orientation sexuelle, puisque c'est cela qui serait nouveau dans les programmes de SVT et qui fait polémique ?**

**Catherine Battreau :** Un garçon ou une fille naît avec un appareil génital mâle ou femelle, c'est son identité sexuelle physique.

Le genre (ou identité sexuée psychique) est de nature sociale et non biologique. C'est une façon de définir si vous vous sentez plutôt homme ou femme, que ce soit en accord ou en opposition avec le sexe de naissance. La personne transsexuelle (ou transgenre ou trans) par nécessité vitale aspire à vivre sa propre définition de genre, qui ne concorde pas avec son sexe selon les stéréotypes imposés par notre culture occidentale.

L'orientation sexuelle est l'attraction pour une personne de même sexe ou de sexe opposé.

**A.L. : Nous sommes nombreux à nous étonner de cette protestation contre la présence de la notion de GENRE dans les programmes scolaires destinés à une minorité d'élèves de lycée (1<sup>er</sup> L et ES). Comment comprenez-vous que 80 députés et 113 sénateurs aient demandé de mettre ce concept « à l'index » ?**

**Monique Bellanger :** En effet cette levée de boucliers a de quoi surprendre, alors que les milieux catholiques ne protestent pas contre la place faite dans ce même chapitre à la maîtrise de la fécondité, à la contraception et à l'avortement qui sont régulièrement mis en cause par le Vatican. Mais la notion de genre les dérange profondément. Cette notion oblige en effet à questionner un ordre social, que les pouvoirs religieux veulent faire passer pour un ordre naturel. On voudrait bien que la biologie serve à codifier ce que la religion codifiait. Si l'hétérosexualité est assignée à la reproduction, en revanche la féminité et la mas-

culinité, ne sont pas fondées sur la biologie. Alors on peut donc interroger les règles sociales qui codifient les rôles sexuels et les orientations sexuelles. Alors que Simone de Beauvoir écrivait dès 1949 : « On ne naît pas femme, on



Les deux fillettes du film *Tomboy*

le devient », des conservateurs obscurantistes préfèrent se référer à une interprétation primaire du texte biblique pour l'opposer aux disciplines scientifiques. L'ignorance revendiquée transpire dans les propos de Lionnel Luca : « Si Adam et Ève s'étaient posé la question, on ne serait pas là pour en parler. » ou de Jacques Myard : « On naît homme, on naît femme, nous appartenons au monde des mammifères,

c'est structurel ».

**A.L. : Mais cette intervention des élus dans le contenu des programmes scolaires n'est-elle pas le signe d'un souci estimable des parlementaires pour la jeunesse de notre pays ?**

**Monique Bellanger :** Leur intérêt est en effet légitime. Néanmoins ce n'est pas aux hommes politiques de valider des contenus scientifiques, mais aux experts des disciplines concernées. Saluons l'honnêteté des directeurs des programmes de l'E.N. qui introduisent dans les enseignements les notions produites par les sciences d'aujourd'hui. Dans une république laïque, ce n'est pas aux parlementaires de refuser l'enseignement de la notion de genre, ni d'interdire celui de la théorie de l'évolution, d'imposer le créationnisme en dénigrant les avancées scientifiques.

Le genre est une avancée sociale salvatrice

n'est pas prouvé. De même qu'aux États-Unis, les créationnistes soutiennent que l'évolution n'est qu'une théorie. En fait, le genre est la construction sociale du sexe biologique. Les opposants au genre étudié à l'école en SVT, veulent en réalité préserver l'hétérosexualité en tant qu'institution sociale. Sortir de cette vision étriquée est une chance incroyable. Ainsi que le rappelle le sociologue Eric Fassin(1) : « Comme le programme y invite, il n'est pas seulement question de la reproduction (...); il s'agit aussi du genre (avec la transsexualité, l'intersexualité, même si elle n'est envisagée que comme

« anomalie »), et de la sexualité non reproductive (avec une illustration de singes bonobos chez Belin) – y compris de l'homosexualité (chez Bordas, photo de la Marche des Fiertés contre les discriminations). Malheureusement ces derniers éléments ne figurent pas dans le programme de 1<sup>er</sup> S ! » Permettre aux jeunes d'avoir accès à cette réflexion est une avancée prometteuse tout simplement parce que cela leur permet de mettre des mots sur les maux, sur leurs interrogations, et de dédramatiser la sexualité. Les jeunes lesbiennes, gays, bi ou trans (LGBT) savent trop le poids de ce biologisme qui les écrase au quotidien. On sait que le taux de suicide des jeunes LGBT est 13% supérieur à celui de leurs camarades se définissant comme hétéros. Le genre est une avancée sociale salvatrice qu'il faut faire progresser et expliquer. Nous en sommes encore au début vis à vis du grand public.

(1) Eric Fassin est sociologue professeur agrégé à l'école Normale Supérieure et cheuqueur à l'IRIS (CNRS / EHESS). Il a notamment co-dirigé (avec Elsa Dorlin) *Genres et sexualités*, (BPI 2009) et *Reproduire le genre* (BPI 2010)

**A.L. : Si la notion de genre est scientifiquement valide, que pensez-vous finalement des conséquences de ces débats, et des conséquences de cette nouvelle approche de l'identité sexuelle, sur les jeunes gens d'aujourd'hui ?**

**Stéphane Corbin :** Les conservateurs qui rejettent l'idée que le genre puisse être validé scientifiquement parlent de théorie, comme pour dire que cela

<sup>1</sup> Planning familial, 35 rue de Saint Exupéry Angers 49 000 tel 02 41 88 70 73

<sup>2</sup> Quazar cultures et libertés homosexuelles, centre lesbien, gay, 22 rue du Maine Angers 49 100



# Droits humains dans les prisons camerounaises

En fin d'année 2010, Etienne Tassé, directeur de la petite agence de presse JADE Cameroun, demandait à Ouest-Fraternité, association de journalistes et d'ouvriers du livre du groupe Ouest-France, d'être son partenaire dans un projet ambitieux, financé par l'Union Européenne : « Les droits humains en milieu carcéral au Cameroun ».

Trois rencontres ont été organisées avec les autorités pénitentiaires, les gendarmes, les policiers, les ONG de défense des droits de l'Homme et vingt journalistes, à Yaoundé, Bafoussam et Douala. Des rencontres exceptionnelles où tout a

été mis sur la table : exactions policières et pénitentiaires, difficultés des ONG et des journalistes à accéder à l'information,



relation approximative des faits dans la presse, corruption... Aujourd'hui, certains des jour-

nalistes formés durant trois semaines ont réalisé une trentaine de reportages écrits et radiophoniques.

« Il fallait rompre le silence », dit Etienne Tassé, qui sait de quoi il parle. En 1989,

il a été bastonné et jeté dans une cellule infecte d'une gendarmerie sur une simple dénonciation. Il a fallu payer 50 000 FCFA pour le libérer. « A cette époque, des gendarmes et des policiers formaient des groupes mafieux pour accuser des gens solvables de vol ou de recel, et leur extorquer de

l'argent. En 1995, des flics en civil m'ont enlevé et conduit dans la brousse à une trentaine de km de Douala. Ils m'ont torturé pour m'empêcher d'exercer mon métier de journaliste », raconte-t-il.

Etienne Tassé :  
« Il fallait rompre le silence »

Paul Biya vient d'être réélu facilement. Rien ne change au Cameroun... Pour l'instant. Mais, Etienne Tassé continue de faire son métier, et forme des jeunes journalistes comme Charles Nfongang qui signe le reportage ci-dessous.

Louis Le Mèter

## Des policiers corrompus torturent des citoyens innocents

**DES POLICIERS INTERPELLENT, TORTURENT ET GARDENT À VUE DES CITOYENS AU MÉPRIS DE LA LOI. ILS TRONQUENT LES PROCÈS VERBAUX SUR LESQUELS S'APPUIE LE JUGE POUR ENVOYER LE SUSPECT EN PRISON.**

Léon D. n'oubliera pas de sitôt les péripéties qui l'ont conduit pendant trois mois à la prison de New-Bell à Douala. Alors qu'il prend un pot avec ses amis un jour de novembre 2010, deux gendarmes lui donnent l'ordre de le suivre. Il est 21h. « Déshabillez vous et entrez en cellule. Votre enquêteur et le commandant de brigade ne seront là que demain matin pour vous expliquer ce qui vous est reproché », lui commandent-ils en arrivant à la brigade. En violation flagrante du nouveau code de procédure pénale qui proscrit toute interpellation après 18 h et préconise le rappel du motif de l'arrestation au suspect, son droit de garder le silence et de se faire assister par un avocat. Le lendemain, Léon est présenté au commandant qui s'étonne de sa présence et, après un échange, prescrit sa relaxe... Avant de revenir sur sa décision et d'exiger la présence d'un membre de sa famille.

### Refus de corruption

Au troisième jour de cette garde à vue

sans motif, il est invité à signer des papiers. « J'ai refusé de le faire car je n'ai pas pu prendre connaissance du contenu. « Que tu les signes ou pas, cela ne change rien à ton sort » m'a déclaré l'enquêteur en me renvoyant dans ma cellule », se souvient-il. Il est alors conduit au tribunal d'instance avec un procès verbal qui l'accuse de complicité de vol aggravé. Ce tribunal se déclare incompétent. Il est alors transféré à la cellule de la police judiciaire et présenté au tribunal de grande instance de Bonanjo. « Ma véritable faute, explique-t-il, est d'avoir refusé de verser aux enquêteurs un bakchich de 400 000



Etienne Tassé

F. » Renvoyé en prison après un mois de garde à vue, il ne sera libéré que trois mois plus tard pour « faits non établis ».

### Rapports accablants

« Les arrestations et séquestrations arbitraires restent au Cameroun les violations des droits de l'Homme les plus fréquentes », dénonce un rapport publié en 2009 par la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés. Ce texte précise que de nombreux officiers de police judiciaire violent les prescriptions en matière de garde à vue. « À la fin de ces gardes

à vues abusives, on oblige les personnes concernées à négocier leur mise en liberté par le paiement d'une somme d'argent. »

Une enquête de Transparency-international Cameroun, rendue publique en 2007, présentait déjà la police et la gendarmerie comme les secteurs de l'administration les plus touchés par la corruption. Le système judiciaire occupait lui aussi « une position honorable ». Faute de contre expertise, parfois eux-mêmes corrompus, les magistrats se contentent des faux rapports de policiers ou gendarmes vénaux, et envoient les prévenus attendre en prison leur passage devant les tribunaux.

### Des victimes se plaignent

« Les victimes d'abus policiers peuvent aller se plaindre à la police des polices créée à cet effet à la direction de la police judiciaire, saisir la hiérarchie concernée de l'agent ou le procureur de la République », conseille un commissaire de police qui préfère taire son nom.

Avec l'aide des associations de défense des droits de l'Homme, des victimes n'hésitent plus à ester en justice contre des officiers de police judiciaire et même des magistrats pour abus d'autorité. Le gouvernement publie, certes, les noms, grades, sanctions des fonctionnaires punis. Mais quelques-uns - quelques uns seulement - sont révoqués ou condamnés à la prison.

Charles Nfongang,  
(Jade Cameroun)



# L'AFFINEUR



## récompense et compétence

« Une juste récompense » ont à l'unisson proclamé ses petits amis en apprenant que Marc Laffineur, le député-maire d'Avrillé, s'était vu attribuer un strapontin dans l'équipe gouvernementale. Récompense pour avoir ciré les pompes de Sarkozy, après avoir erré dans les divers sentiers de la droi-

te. Et quel strapontin, celui du sous-secrétariat aux anciens combattants, qui avait disparu, et pour cause, faute de combattants; mais récompense oblige on l'a rétabli. De plus Longuet, ministre en titre de la Défense em-  
pêtré dans les guerres en Lybie et en Afghanistan avait besoin d'un sous-fifre pour les remises de décorations et les représentations aux cérémonies devant les monuments aux morts. Récompense donc pour le brave petit soldat Laffineur. Cela nous rassu-

re de constater que c'était la compétence qui constituait l'élément décisif de l'attribution des postes ministériels, y compris des strapontins. Nous sommes tentés de faire la comparaison avec d'autres Angevins, notamment Jean Foyer et Edgard Pisani, qui dans le passé ont occupé des fonctions gouvernementales.

### Marché de dupes pour Marco

La récompense accordée à Marco a aussi eu la vertu de déminer le drame, frôlant le parricide, opposant l'intéressé à l'impatient Christophe Béchu,

auquel il avait mis le pied à l'étrier pour la tête de liste UMP aux sénatoriales. Le Sénat pour l'un, un secrétaire d'État pour l'autre. En la circonstance le sous ministre semble avoir conclu un marché de dupes. C. Béchu va en prendre pour six ans, alors que lui en mai prochain n'aura plus que la satisfaction de continuer à flatter son ego en mentionnant sur ses cartes de visites « ancien secrétaire d'État » et de se faire appeler jusqu'à la fin de sa vie « Monsieur le ministre ».

J. G.



« Elle ne connaît pas mieux les traditions de la France que je connais les secrets de l'omelette norvégienne » avait lancé François Fillon, ci-devant Premier ministre, à l'adresse d' Eva Joly qui s'était rendue coupable du crime de lèse armée en contestant l'opportunité du défilé militaire du 14 juillet. Je voudrais croire que l'humour du chef du Gouvernement ne relançait pas la polémique sur la double nationalité et sur les Français, venus d'ailleurs, que certains considèrent comme une seconde catégorie de citoyens. Cocorico, aux armes citoyens, les propos de l'ex-juge d'instruction ont provoqué une indignation presque générale dans le landerneau politique. C'est à

qui en rajouterait sur son patriotisme; même Marc Laffineur, à peine assis sur son strapontin de secrétaire d'État aux anciens combattants y est allé de son couplet d'indépendance de la France incarnée par sa glorieuse armée. Avant de vouer la verte Eva Joly aux gémonies, n'aurait-il pas fallu s'interroger sur la signification du martèlement de l'asphalte des Champs-Élysées par les godillots de virils soldats. Chacun peut avoir la sienne de signification :  
- célébration de la liberté et de l'égalité à travers le symbole de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789  
- hommage à l'armée  
- vitrine à l'intention des acheteurs

d'armes « made in France » (notre pays est le quatrième exportateur d'armes du monde)

- un grand spectacle populaire, on vient voir défiler l'armée française, comme dit la chanson.  
La célébration de la liberté et de l'égalité est la plus évidente, pour ne pas dire la seule, véritable signification de la fête nationale.

Et si l'on veut évoquer traditions, valeurs nationales, symboles, images de la France dans le monde, les Lumières et la Révolution sont plus souvent évoqués d'une manière positive que les conquêtes napoléoniennes et coloniales. Les noms de Molière, Rousseau, Voltaire, Hugo, Zola, Camus pour ne citer que quelques écrivains, que ceux de généraux depuis longtemps sombrés dans l'oubli. Faut-il ajouter que les soldats de l'an II, ceux envoyés à la boucherie en 14-18, par des généraux inconscients, et ceux du contingent qui ont contribué à faire échec au quarteron de généraux félons du

putsch d'Alger, n'étaient pas l'armée mais des hommes du peuple.

De là à faire défiler, dans une joyeuse anarchie, les couvreurs, les menuisiers, les boulangers, les cultivateurs, les infirmières, les médecins, les éducateurs, les députés, les sénateurs, les élus municipaux, les ministres, et côte à côte, se tenant par le bras Paul, André, Aïcha, Trang, Luigi, Mamhoud, Gwanaël, Mohamed, Idriss, Sheidu... chiche!

Je crois (hélas) que l'on restera le seul pays démocratique qui célèbre sa fête nationale par un défilé militaire... mais rien n'empêchera de rêver, ce qui était peut-être sous-jacent dans la proposition d'Eva Joly, qu'un jour la paix universelle reléguera toutes les armées et tous les bruits de bottes au rayon des souvenirs.

J. G.

## HUMEURS ET RUMEURS

### Des noms! des noms!

« Les marchés s'interrogent ».  
« Les marchés s'inquiètent ».  
« Les marchés s'affolent ». « Il faut rassurer les marchés ».  
Politiques (sic), experts (resic), médias en ont plein la bouche de ces marchés qui mènent le monde au nom de la liberté d'entreprendre c'est-à-dire de

spéculer sans état d'âme. Significativement, Barnier, commissaire européen a déclaré qu'il fallait « inspirer confiance aux marchés », ajoutant, bonne âme, « et aux citoyens ». Mais le citoyen, c'est a priori celui qui participe en tant qu'acteur souverain à la vie de la cité. Est-on encore citoyen quand on subit le diktat des « marchés » ? Mais qui constituent, activent, ces fameux marchés?, décident en lieux et place de la souveraineté nationale ? Des noms! Des noms!

### Les démissions de Christophe

À chaque élection pour Christophe Béchu la question n'est pas de savoir s'il sera élu - il

est toujours en position de l'être - mais de quelle fonction il va se démettre. Le député européen a démissionné du conseil municipal d'Angers. L'élu régional n'a plus remis les pieds au Conseil européen. On ne reverra pas le sénateur au Conseil régional. Il doit penser, Christophe, quelle fonction il abandonnera quand il sera ministre. Là il y aura tout de même une condition à remplir : la réélection de son maître à penser.

### « Dear Anton Nini »

Un lecteur n'appréciant pas l'appellation Angers Loire Valley, écrit au maire d'Angers. To Sir Anton Nini, mayor of Angers-in-the-Loire-Vallet.

« Dear Anton,  
Y am very proud and honored d'apprendre that désormais and grâce à vous, we live in an anglo-saxon country: Angers Loire Valley. So, je suis happy to write you in that modern new language so bien adapted à la commerciale promotion and à l'international business that are now toute notre âme and constituent the fondement of our specific personality.  
Can y, in votre nom, propose to your collègue Bertrand Delanoë de baptiser ainsi his town : Paris-on-river-seine ? That aurait de la gueule.  
Sincerely yours »  
Michel Mancel, ancien professeur of démoded and ridiculous freench language, Turquant



Après 50 ans de division de l'Allemagne, le Mur de Berlin tombait en novembre 1989.

Les responsables de la R.D.A., l'Allemagne de l'Est, avait présenté sa construction en 1961 comme une « barrière de protection antifasciste » dans le cadre de la guerre froide. En fait, ce rempart contre l'Occident instituait une barrière d'enfermement de la population compte-tenu de l'hémorragie

fil du temps.

L'Autre, barbare par définition (qui veut vous asservir, saper votre construction politico-identitaire, ou simplement manger votre pain), a toujours suscité des réflexes défensifs<sup>1</sup>.

On connaît la Grande Muraille, commencée au II<sup>ème</sup> siècle avant J.C., qui au Nord de la Chine courrait sur peut-être 6000 kilomètres jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle n'empêcha pas les mongols de Gengis Khan au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, puis les nomades Mandchous au XVII<sup>ème</sup> siècle de subvertir l'espace chinois.

En Europe, au début du II<sup>ème</sup> siècle, l'Empire romain devenu apoplectique par ses conquêtes, adopta une politique défensive: fut construit le «limes», ensemble de fortifications en l'absence de frontières «naturelles». C'est ainsi que fut édifié entre l'Écosse et l'Angleterre d'aujourd'hui, le mur d'Hadrien pour contenir les incursions de



Berlin hier

trueuse Constitution<sup>2</sup> partage les responsabilités selon des quotas religieux immuables, facteurs de guerre civile larvée..

L'enfermement est la règle politique d'Israël dans sa confrontation avec

l'armée turque, pour éviter à l'origine l'annexion de l'île par l'état grec.

D'essence nationaliste encore les 7 «murs de défense» érigés par le Maroc depuis 1981, pour maintenir le Sahara occidental dans son giron, contre la



# Histoires de murs

d'allemands de l'Est vers la R.F.A. Aujourd'hui, la Corée du Nord, qui se qualifie de République Démocratique de Corée (RDC), poursuit une même démarche. Si, au Sud, le no man's land militaire de Pan Mun Jon constitue

tribus calédoniennes. Cette politique défensive fut celle des Britanniques en Irlande du Nord (Ulster) enfermant les quartiers catholiques de Belfast derrière murs et palissades, avec grilles amovibles pour les

les Palestiniens. La bande de Gaza ceinte de murs et de barbelés constitue une prison à ciel ouvert pour 1,5 millions de personnes : l'extrémisme du Hamas y puise sa justification. Par ailleurs, depuis 2002 une barrière de

revendication d'indépendance de cette ancienne colonie espagnole des Saharouis réfugiés en Algérie et organisés dans le Front Polisario. Par contre sur la côte méditerranéenne du Maroc, les fortifications qui entourent depuis 1998 les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sont moins destinées à maintenir la tutelle espagnole qu'à contenir les «migrants menaçant l'Europe».

Cette politique du rempart contre l'immigration est celle des États-Unis (pays construit par l'immigration). Depuis Georges Bush en 2006, un tiers de la frontière entre les États-Unis et le Mexique a été muré sur 4,50m de haut contre les «latinos».

Conflits religieux, enfermement politique, inégalité sociale, muraille psychologique, entre-soi, perpétuent les politiques du rempart.

Aucune, à l'aune de l'histoire ne s'est révélée efficace. L'imprenable ligne Maginot, contournée par l'armée allemande en 1940 nous le rappelle.

**J.P. Brachet**



La Cisjordanie aujourd'hui

une bande de mort entre les deux Corées depuis 1953, le régime de R.D.C. a soigneusement militarisé au Nord sa frontière avec la Chine, une « amie » pourtant : il s'agit de maintenir la population dans le sanctuaire du régime. Ces deux cas de figures, R.D.A. et R.D.C. ne sont pas cependant représentatifs des politiques du rempart au

accès. L'origine? La guérilla insurrectionnelle de l'IRA entre 1968 et 1998 contre la prétention de la majorité protestante a perpétué en Ulster «une terre protestante et sainte». En l'occurrence la religion dessinait la frontière et le mur était autant dans les têtes qu'érigé matériellement. C'est le cas encore aujourd'hui au Liban dont la mons-

protection contre les «incursions terroristes» est en construction sur 700 kilomètres, son tracé concrétisant une annexion de fait de terres palestiniennes en Cisjordanie<sup>3</sup>.

Chypre est coupé en deux par une ligne fortifiée depuis 1975: la Chypre grecque d'un côté et la Chypre turque de l'autre sous la protection de

**'la déliquescence du pouvoir central, au début du Moyen Age, suscita ainsi la multiplication de forteresses et bourgs fortifiés.**

**<sup>2</sup>adoptée en 1944 avec l'aval de de Gaulle, la France exerçant jusqu'alors son protectorat au Liban.**

**<sup>3</sup>un mur institutionnel existe aussi en Israël entre citoyens de religion juive et les autres qui ne sont que des citoyens de deuxième catégorie.**





# Petit ABÉCÉDAIRE de la crise

**CET ABÉCÉDAIRE NE PRÉTEND NI À L'EXHAUSTIVITÉ, NI AU POLITIQUEMENT CORRECT.**

**IL SE CONTENTE DE DONNER QUELQUES COUPS DE PROJECTEUR SUR L'ACTUELLE CRISE FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE QUE VIVENT AUJOURD'HUI LE MONDE, L'EUROPE ET NOTRE PAYS.**

**IL EST DONC PAR DÉFINITION INCOMPLÈT, SUJET À CRITIQUES, COMMENTAIRES ET COMPLÉMENTS.**

**LE DÉBAT CITOYEN SUR CE SUJET S'IL PREND L'AMPLEUR SUFFISANTE EST EN SOI L'ÉBAUCHE D'UNE SOLUTION PUISQUE QUE L'ON BRISE AINSI LE MONOPOLE DES EXPERTS AUTOPROCLAMÉS QUI NE CESSENT DE SE TROMPER.**

## **A comme Aides publiques**

Les politiques libérales se sont attachées à réduire au maximum les prélèvements obligatoires que sont les impôts et les cotisations sociales sur les plus riches et les entreprises.

Selon le Conseil des Prélèvements Obligatoires, le manque à gagner total pour l'État du fait des allègements accordés aux entreprises est de 172 milliard d'euros en année pleine.

Cela représente 67% du total des recettes fiscales du budget 2011 et 1,87 fois le déficit prévu pour ce budget.

Dans ce total de 172 milliards, on retrouve les exonérations de cotisations sociales patronales dont la compensation assurée par l'État coûte 30 milliards d'euros par an.

## **B comme Banque**

Depuis trois décennies, l'assujettissement des économies et des pouvoirs publics au pouvoir des banquiers ne cesse de s'amplifier.

Il procède d'une triple automutilation des États. Le premier intervient à partir des années 1970 lorsque les puissances publiques s'interdisent d'emprunter directement à leur banque centrale; il leur faudra donc se tourner à grands frais vers les marchés. La



deuxième découle de l'amputation des recettes fiscales. La troisième dérive de la déréglementation du commerce de l'argent.

Dès lors, les institutions de crédit prennent la barre.

## **B comme Bourse.**

Historiquement, les Bourses ont été des instruments de régulation institués par des marchands et des gouvernants soucieux de contrôler le marché des affaires. La Bourse de Paris naît en 1724 après la faillite du système Law. Les Bourses sont des lieux officiels d'échange qui organisent l'égalité formelle des acheteurs et des vendeurs, leur mise en concurrence réglée et la publicité des informations relatives aux transactions sous le contrôle d'une autorité et sur un territoire donné.

Depuis 2010, plus de la moitié des échanges boursiers européens s'effec-

tuent via des systèmes opaques grâce à la déréglementation impulsée par Bruxelles.

## **C comme Crise**

La crise n'est pas finie.

Débutée en 2007 sur le marché américain des « subprimes », la crise est devenue ouverte en septembre 2008 avec la faillite de la banque Lehman Brothers. Elle s'est poursuivie par une récession mondiale et des mesures massives de soutien aux banques. Après des années de désarmement fiscal, les États n'ont pas hésité à prendre à leur charge les engagements pourris des banques. La « dette souveraine » des États est donc désormais dans le collimateur des « marchés ».

Le système bancaire et financier joue un rôle particulier dans cette crise.

Par sa profondeur, elle peut être comparée aux deux autres grandes crises

(1873 et 1929) qui ont secoué le capitalisme et constitué un moment de bascule pour son développement.

Dans cette situation, le traité de Maastricht et les critères du pacte de stabilité ont volé en éclats et la BCE a été contrainte à mener une politique monétaire non conventionnelle.

Ces concessions à la panique ne sont que temporaires. Il faudra que tout revienne à l'ordre libéral des choses.

La Grèce est – une première dans la zone Euro – mise sous le joug des « recettes » du FMI, celles qui hier ont servi en Amérique latine ou en Afrique avec le succès que l'on sait.

Demain, ce sera « ajustement structurel » pour tout le monde.

La voie libérale est connue : aux peuples de payer pour les spéculateurs financiers. C'est une impasse. Rigueur et austérité généralisées, c'est l'assurance de plonger dans une dépression profonde et durable.



## D comme Dette publique

C'est à partir de la fin des années 1970, avec le recours de plus en plus systématique aux marchés que la dette publique s'envole.

Cette dette publique recouvre la dette de l'État, celle des collectivités locales et celle de la Sécurité sociale.

De 14% du PIB en 1974, elle passe à 21,2% en 1978, à 36% en 1983 pour bondir à 60% en 1998.

Elle connaît un véritable emballement au cours des années 2000 : 79% en 2009 puis 82,3% en 2010, soit 1591,2 milliards d'euros dont 1101 milliards pour la seule dette de l'État.

Avec 50 milliards d'euros, la charge d'intérêts de la dette est devenue le troisième poste de dépense du budget. Cette envolée de la dette publique n'est pas propre à la France.

La dette des États-Unis est passée de 13000 milliards sous Clinton à 14294 milliards de dollars avec Bush. Elle va être majorée de 2100 milliards par Obama pour dépasser en 2011 le seuil de 100% du PIB.

Cette explosion de la dette trouve sa source dans le choix de recourir aux marchés financiers et de réduire les prélèvements obligatoires.

Ainsi, la somme des intérêts de dette payés aux marchés depuis 1974 représente pour la France près de 1200 milliards d'euros à comparer avec l'actuelle dette publique de 1591 milliards d'euros.

Dans un rapport sur la situation des finances publiques, on peut lire : « À titre d'illustration, en l'absence de baisse des prélèvements, la dette publique serait environ 20 points de PIB - plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est en réalité (soit 62% du PIB au lieu de 82%) - générant ainsi une économie annuelle de charge d'intérêts de 0,5 point du PIB) ».

## E comme Europe

La Commission européenne a engagé la révision de la directive « Marché d'Instruments Financiers » (MIF).

Depuis quatre ans cette directive a dérégulé l'organisation des places boursières en Europe.

Dans une pure logique néolibérale de construction du cadre de la concurrence, la directive MIF institue une sorte de « marché pour les marchés » européens. Pour ce faire, elle abolit dans les pays où elle existait - comme la France - la règle de concentration des ordres selon laquelle les transactions s'effectuaient en Bourse.

Adoptée en 2004, cette directive entre en vigueur le 1er novembre 2007 et acquiert force de loi au moment même où éclate la crise financière.

Ainsi peuvent se multiplier des lieux où les transactions s'opèrent de gré à gré dans la plus grande opacité. On ap-

pelle ces lieux des « dark pools » ou plate-formes opaques, qualifiées de façon plus neutre d'« anonymes » par la bureaucratie bruxelloise.

Les banques trouvent là les moyens de s'affranchir des marchés organisés.

Ce système mis en place par la directive MIF a des effets délétères : il brouille les frontières entre les échanges de gré à gré et les Bourses réglementées, il détériore considérablement les informations disponibles pour les autorités de régulation.

teurs, mais posée d'un autre point de vue : que rapportez-vous à la société ? Trois chercheuses britanniques ont ainsi comparé la rémunération de certains métiers sélectionnés aux deux extrémités de l'échelle des revenus à la « valeur sociale » qu'engendre leur exercice.

Ainsi, si l'on prend l'exemple d'un ouvrier du recyclage payé 6,10 livres de l'heure, les auteures estiment que chaque livre dépensée en salaire génèrera 12 livres de valeur pour l'ensem-



Ainsi le Président de l'Autorité des marchés financiers a déclaré devant une commission d'enquête parlementaire en novembre 2010 : « Depuis un an, nous nous sommes rendu compte que nous ne sommes plus à même de remplir notre tâche fondamentale de surveillance des marchés financiers ».

ble de la collectivité.

En revanche, « alors qu'ils perçoivent des rétributions comprises entre 500 000 et 10 millions de livres, les grands banquiers d'affaires détruisent 7 livres de valeur sociale pour chaque livre de valeur financière créée. ».

Ainsi le bilan collectif des activités les mieux rémunérées s'avère-t-il parfois négatif, ce que suggérait déjà la tempête financière déchaînée depuis 2008...

## F comme Folie spéculative

Le 6 mai 2010, aux États-Unis, l'indice Dow Jones plongea de plus de 9% en une seule séance ; les actions du lessivier Procter et Gamble et du cabinet de conseil Accenture s'effondrèrent en quelques minutes.

Après enquête, il s'avéra que cela était dû à une erreur de manipulation informatique semant la panique sur les ordinateurs surpuissants des banques et des fonds d'investissement : en quatorze secondes, les contrats ont changé de mains vingt-sept mille fois précipitant l'effondrement des cours.

L'incident illustre l'échec de la coordination des marchés par la généralisation de la concurrence entre opérateurs financiers bardés d'informatique.

Il n'a pas cependant provoqué de remise en cause du principe contemporain des activités boursières : l'impé-

ratif de liquidité.

Selon ce principe, les détenteurs de capitaux devraient pouvoir investir et désinvestir instantanément au gré de leurs intérêts.

Ce faisant, on impose l'immédiateté du marché comme horizon temporel aux cycles de l'entreprise, au temps de l'action publique et aux existences des populations.

## I comme Islande

Petite île, grandes questions.

Les citoyens doivent-ils payer pour la folie des banquiers ? Existe-t-il encore une institution liée à la souveraineté populaire capable d'opposer sa légitimité à la suprématie de la finance ?

Poussé par les manifestants islandais en colère, le gouvernement a par deux fois consulté la population par référendum.

La question était claire : acceptez-vous de rembourser les dépôts de particuliers britanniques et néerlandais à la banque privée Icesave (qui a fait faillite) ? Par deux fois en mars 2010 et avril 2011, la réponse a été claire : c'est non !

Dans la foulée a été mise en place une Assemblée constituante qui planche sur un projet de nouvelle constitution incluant notamment une liste de biens communs non privatisables...

## J comme Justice (de classe)

À la suite de la catastrophe financière de 2008, certaines institutions financières furent condamnées à des amendes.

La banque Goldman Sachs a du payer une amende de 550 millions de dollars. La somme représente deux semaines de profits de la dite banque. La banque JP Morgan a du payer 153 millions de dollars. Elle a enregistré un profit net de 17,4 milliards en 2010 et mis 10 milliards de côté pour les bonus 2010.

À la suite des émeutes britanniques du mois d'août 2011, des centaines de condamnations ont été prononcées à la chaîne.

Parmi elles, Mme Neuvin a été condamnée à 5 mois de prison pour avoir accepté un short dérobé lors d'un pillage auquel elle n'avait pas participé. Mr Beswick passera dix-huit mois dans les geôles anglaises pour avoir transporté un poste de télévision volé par quelqu'un d'autre.

## M comme Monnaie (création monétaire)

Où et comment se crée la monnaie ?

Là comme ailleurs, c'est une affaire de choix politiques. L'obligation pour l'État d'emprunter auprès des banques privées trouve sa source dans la loi « Pompidou-Giscard » du 3 janvier 1973 qui interdit à la République française l'accès direct à la création monétaire de la Banque de France.

Ce processus a été conforté et renforcé par la loi du 4 août 1993 et le traité de Maastricht de 1992 repris par le Traité



## F comme Finance ou son apport à la croissance

A force d'évaluer toutes choses et toutes gens à l'aune de leur rendement monétaire - que rapportez-vous aux actionnaires ? - il était fatal qu'on retournât un jour la question aux évalua-

de Lisbonne.

Depuis ces décisions, on constate trois évolutions marquantes. Le marché interbancaire s'est élargi, les banques commerciales peuvent se refinancer entre elles sans passer par les banques centrales. D'autre part la frontière entre banques de dépôts et banque d'investissement a été abolie suite à la décision prise aux États-Unis (Loi Glass-Steegall, 1999) ; ainsi les banques qui gèrent les comptes usuels des ménages se sont engagées dans des activités spéculatives. Enfin, la frontière entre marché monétaire et marché financier est devenue totalement opaque du fait de la libre circulation des capitaux, de la multiplication des produits dérivés et des échanges de gré à gré non contrôlés, de la rapidité et de la multiplication électronique des transactions. L'effet cumulé de tous ces éléments conduit à une spéculation financière totalement déconnectée de l'économie réelle. On estime que les transactions liées à l'économie réelle ne représentent que 2 à 3% de l'ensemble des transactions financières spéculatives.

### **P** comme **promesses non tenues**

« On a laissé les banques spéculer sur les marchés au lieu de faire leur métier qui est de mobiliser l'épargne au profit du développement économique et d'analyser le risque du crédit. On a financé le spéculateur plutôt que l'entrepreneur. On a laissé sans aucun contrôle les agences de notation et les fonds spéculatifs. On a obligé les entreprises, les banques, les compagnies d'assurance inscrire à leur actif dans leurs comptes aux prix du marché qui montent et qui descendent au gré de la spéculation (...).

L'autorégulation pour régler tous les problèmes, c'est fini. Le laisser-fai-

re, c'est fini. Le marché qui a toujours raison, c'est fini. »

Discours de N Sarkozy à Toulon le 25 septembre 2008.

### **S** comme **Solutions**

Les solutions pour sortir de la crise existent.

Elles sont formulées par de nombreux économistes, ceux que l'on ne voit jamais dans les médias (London, Sapir, Harribey, Génereux, Boccara...).

Ils préconisent tous à peu près les mêmes mesures, leurs désaccords

portant essentiellement sur les modalités de mise en œuvre.

Citons l'essentiel : la création d'un pôle public bancaire incluant la nationalisation des banques. La nationalisation ne signifiant pas étatisation – on a déjà donné – mais socialisation du crédit assortie d'un contrôle public local par les partis prenantes : salariés, entreprises, associations, collectivités locales, représentants locaux de l'État.

Autre mesure : mise sous contrôle politique démocratique de la BCE et des banques centrales nationales.

Enfin, taxation des transactions financières, contrôle des capitaux en prenant le risque assumé d'enfreindre les règles européennes.

*Jean-Louis Grégoire*

Cet abécédaire a été réalisé à partir de multiples documents, ouvrages, Études dont entre autre : Les temps Nouveaux, Manière de Voir, le Monde diplomatique, Economie et Politique, site justicefiscale.fr



# À Angers, la crise frappe aussi

**13 000 MÉNAGES  
SOUS LE SEUIL DE LA  
PAUVRETÉ**

C'est le chiffre donné par la municipalité d'Angers.

Parmi ceux-ci, on recense 5500 foyers de « travailleurs pauvres », c'est à dire des familles, non pas au chômage mais avec de très faibles salaires, des emplois très précaires et ou à temps partiel.

Les écarts de revenus sont très importants : les ménages les plus aisés disposent de sept fois plus de revenu que

les plus pauvres ! Ces écarts se sont accentués entre 2000 et 2008.

Si l'on prend le revenu médian (la moitié de la population est au-dessous de ce revenu, l'autre au dessus), les écarts sont très importants selon les quartiers.

Le revenu médian est de 1 075 euros à Belle-Beille contre 1 700 euros sur Lafayette-Eblé en passant par 1 597 euros en centre ville.

La répartition géographique des ménages angevins sous le seuil de pauvreté est elle aussi très inégalitaire.

Ces ménages représentent 33% de la population à Montplaisir, 24% à Belle-Beille contre 10% au Lac de Maine



ou à Madeleine-St Léonard.

S'agissant du chômage dans le Maine-et-Loire, les derniers chiffres connus du mois d'août ne sont guère rassurants.

Si l'on totalise les « catégories » recensées de chômeurs, on arrive au total de 53 600.

Ce chiffre est en hausse de 3,4% sur l'année et la part des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an franchit

la barre des 40%.

On compte désormais 7 300 bénéficiaires du RSA en Maine-et-Loire.

Ces quelques chiffres tirés d'études officielles montrent que la crise frappe durement à Angers et en Maine-et-Loire.

Elle frappe les couches de populations déjà fragilisées et creuse l'écart entre les plus aisés et les plus pauvres.

*J. L. G.*



# Mettre la



# Science

# au cœur de la démocratie



La science s'affirme dans la cité. Nous entrons progressivement dans la société de la connaissance, avec l'innovation, moteur de l'économie du futur. Les établissements de recherche doivent à la fois faire avancer la connaissance et innover afin de faire progresser la science dans la société, pour l'alimentation de tous, la santé, l'environnement, la planète..., et créer des emplois durables dans nos territoires.

Avant le développement d'une technique nouvelle, avant l'élaboration d'un produit nouveau issu de la science, le dialogue doit s'ouvrir entre les chercheurs et la société, dont les jeunes. L'absence de dialogue sur le nucléaire, sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), ou sur les nanotechnologies, a entraîné les situations d'incompréhension que l'on connaît aujourd'hui.

La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) a une place qui s'affirme dans ce contexte. L'association *Terre des Sciences* est dans cette

Une démarche éducative pour promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle à travers le débat, l'écoute, l'interactivité.

mouvance depuis plusieurs années.

Les questions d'énergie, d'alimentation, de consommation, de planète, sont de plus en plus prégnantes. Elles positionnent encore plus fortement la science au cœur des questions de société et nous montrent combien le dialogue science – société est nécessaire aujourd'hui.

La très grande majorité des français juge positif l'impact des innovations scientifiques de ces 20 dernières années, pour eux comme pour la société en général. Sept Français sur dix estiment que la science apporte des solutions aux problèmes actuels. Une forte majorité fait confiance à la science pour résoudre les grands problèmes rencontrés par l'ensemble de l'humanité. En ce qui concerne l'avenir, les Français sont beaucoup plus partagés même s'ils se montrent relativement confiants. Les OGM, le nucléaire et le réchauffement climatique sont trois domaines où l'objectivité des scientifiques est aujourd'hui mise à mal. Si la connaissance des enjeux scientifiques leur semble essentielle pour comprendre la société actuelle, dans le même temps les Français s'estiment insuffisamment informés et consultés sur les débats et enjeux de la recherche.<sup>1</sup>

**Terre des Sciences est au cœur de trois enjeux :**

- Un enjeu éducatif : redonner le goût des sciences aux jeunes et aux adultes,
- Un enjeu sociétal : débattre d'un avenir commun associant les citoyens aux grands débats et aux choix scientifiques et technologiques
- Un enjeu économique : socialiser l'innovation, amener les citoyens à devenir des acteurs du processus d'innovation pour le développement du territoire.

L'action est conduite selon trois axes, pour aller vers un nouveau contrat entre la recherche et la société : «Science, innovation et société» propose des éléments de compréhension pour un débat citoyen à partir du patrimoine scientifique et de « la science en train de se faire ».

Science et jeunes veut sensibiliser à la démarche scientifique dès le plus jeune âge, apporter une culture générale scientifique, faire naître des vocations, former des citoyens éclairés aux choix scientifiques. «Jeunes et découverte économique» permet de découvrir le tissu économique, les pôles, les métiers et les formations, pour construire durablement l'avenir.

### La démarche

*Terre des Sciences* s'inscrit dans une démarche éducative pour promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle à travers le débat, l'écoute, l'interactivité. Pour cela elle joue un rôle d'interface entre le grand public, les jeunes, les médias et les entreprises de haute technologie ou les pôles de recherche. Elle est à la fois un centre de ressources, de création, de médiation, de formation et d'accompagnement.

### Le dialogue science – société

Pour développer ce dialogue, *Terre des Sciences* propose des formations aux enseignants et animateurs avec la mise à disposition de ressources itinérantes (expositions, valises pédagogiques), organise des visites de laboratoires et entreprises pour que la popu-

lation et les jeunes mesurent la place de la science et de la technologie dans leur environnement. Le but est bien qu'à terme une culture scientifique se développe vraiment et sur le terrain, au contact de la science.

Dans ce cadre, *Terre des Sciences* développe avec ses partenaires scientifiques, le Quai et l'Institut municipal d'Angers des « Cafés sciences », qui



sont des moments privilégiés pour amorcer ce dialogue.<sup>2</sup>

**Jean-Luc Gaignard**

<sup>1</sup> Les Français et la Science, enquête réalisée en juin 2011 par Ipsos – Logica Business Consulting pour La Recherche et Le Monde

<sup>2</sup> La programmation de la saison 2011-2012 est consultable sur le site de l'Anjou laïque. Pour en savoir plus : [www.terre-des-sciences.org](http://www.terre-des-sciences.org)



# La Marche d'Ella

## ou les espoirs révolutionnaires de l'Afrique noire

Un journaliste qui suit le cheminement d'une journaliste. Un journaliste qui effectue de nombreux séjours en Afrique pour dispenser un enseignement professionnel et qui parle de l'Afrique.

Vous l'avez compris Louis Le Mététr maîtrise son sujet.

Même si « La Marche d'Ella » est classée dans la catégorie roman, la réalité vraie transparait à travers la fiction. Sans doute l'auteur ne localise-t-il pas la marche de son héroïne, mais son pays n'est pas imaginaire. C'est le Cameroun, le Togo, le Niger, le Sénégal, en fait c'est toute l'Afrique Noire. Louis Le Mététr la décrit sans concession : corruption à tous les étages, manipulations en tous genres, magouilles, violences, tortures, meurtres, censure de la presse, racket, abus de pouvoir des potentats et des petits chefs, luttes d'influence, une synthèse des pires situations, un véritable inventaire à la Prévert que l'on voudrait croire caricatural.

Il y a les méchants. Il y a les bons. Classement peut-être un peu manichéen. Les bons rêvent moins du grand soir que des lendemains qui chantent. Ils ont l'ambition d'une Afrique deve-

nue majeure ; « La colonisation il est temps de ne plus la prendre comme prétexte pour ne pas avancer. Cela nous a certainement fait mal, mais on ne peut plus rester à danser nos vieilles nostalgies sur la place du village » fait-il dire à l'un de ses personnages féminins.

Ella est du côté des bons. Jeune journaliste dans un quotidien de la capitale, elle part pour réaliser un reportage dans les mines de pierres précieuses. Ce sont les portes de l'enfer qu'elles franchit. Elle découvre un univers à la Zola. Attirés par un illusoire eldorado des paysans s'échinent à défoncer le sol pour trouver quelques diamants. Rançonnés par les petits tyrans locaux, ils vivent dans la misère.

L'auteur se veut optimiste. *La marche d'Ella* est une manifestation de confiance en l'avenir. Prémonitoire, le texte de Louis Le Mététr, écrit avant les révolutions arabes, met en scène une révolution de l'Afrique noire. Ses personnages (les bons) parlent de liberté, de démocratie, de justice sociale, d'utilisation des ressources du pays pour le bien de tous : Jim, l'instituteur idéaliste, André, l'officier qui refuse de se plier aux ukases de son supérieur, Jé-

Louis Le Mététr, ancien grand reporter à Ouest-France et collaborateur de l'Anjou laïque, anime de nombreux stages de formation en Afrique de l'Ouest et à Madagascar, avec l'ONG Ouest-Fraternité.



Louis Le Mététr

rôme, l'ingénieur dont les ouvriers ne sont pas des esclaves et qui vient de découvrir un gisement d'uranium qui fait l'objet de toutes les convoitises des profiteurs du système, et le vieux général échappé des prisons du dictateur. Utopistes, naïfs, résolu, persuadés que leur pays peut sortir de l'ornière, ils la font la révolution.

Pour Louis Le Mététr la fiction qu'il a imaginée ne fait que devancer l'Histoire qui se réalisera un jour. Au rose de l'espoir de jours meilleurs s'ajoute le rose d'une romance d'amour. Elle est jolie et amoureuse Ella, l'enfant qu'elle attend concrétise également la

grande espérance.

Le style est celui du journaliste. L'alternance des exposés de situations et l'expression à la première personne de l'héroïne scande le récit. Les dialogues donnent à l'ensemble de la vie. Sentiments de révolte et émotion se dégagent de l'ouvrage.

J.G.

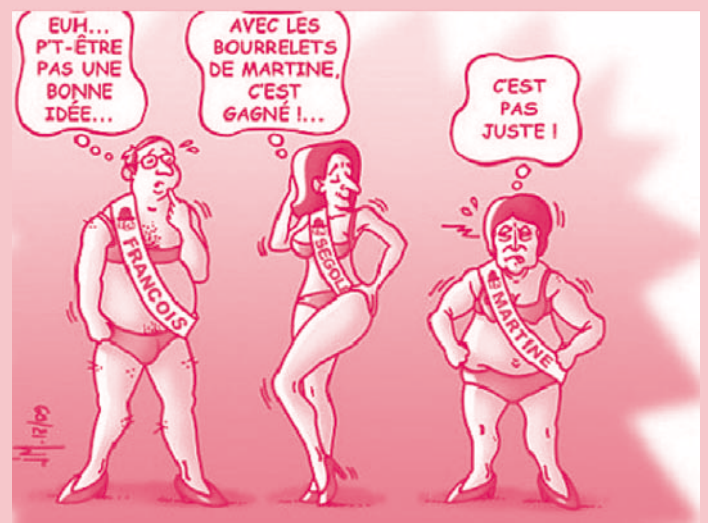
**La marche d'Ella. 21 €**  
**Louis Le Mététr**  
**Les Editions Persée.**  
**En vente à la librairie Contact.**

## HUMEURS ET RUMEURS

Dans son éditorial du numéro 97 Jack Prout conteste l'élection de la primaire socialiste, considérant qu'il s'agit d'un piège qui dénature le projet élaboré par les instances du parti. Il y a certes une logique dans sa proposition : le parti élabore un programme réaliste et désigne en son sein celui ou celle qui est le plus à même de le faire triompher; idem pour les autres courants. Dès lors les électeurs choisissent entre des programmes sans se soucier de la personnalité des candidats et candidates ayant la

responsabilité de concrétiser ces programmes. Le risque d'une déshumanisation de l'élection serait réel.

À la rigueur je suivrais Jack Prout si j'avais l'assurance que nous vivons dans un véritable régime démocratique et que les élus sont les représentants du peuple. Ce n'est pas sombrer dans le pessimisme que de constater, même si la plupart ont des convictions, que devenus professionnels de la politique l'un de leur souci est d'assurer leur réélection, au passage soulignons que la rémunération d'un parlementaire est de 8200 euros brut par mois, qui peut être gonflée de 1500 euros supplémentaires s'il cumule avec une fonction élective locale. Il bénéficie en outre d'une indemnité de plus de 6000 euros au titre de ses frais de mandat et d'indemnité de représentation ; rappelons aussi, qu'alors que les plus défavorisés connaissent une situation de plus en plus difficile, les sénateurs n'avaient pas hésité à s'octroyer un petit



supplément de 3500 euros). Quand la représentation nationale sera la représentation nationale, quand la fonction élective ne sera plus une profession mais un temps consacré au service public, quand le cumul des mandats sera effectivement limité dans

l'espace et dans le temps, quand les élus seront à l'écoute de ceux qui ne parlent pas, en d'autres termes quand la politique sera revalorisée, alors, oui, il sera possible de faire confiance aux partis.

Paul Masson



# Les Accroche-cœurs 2011

## Un nouveau et bon départ

**APRÈS UNE ANNÉE  
CALAMITEUSE, UN  
NOUVEAU DÉPART EN  
2010, L'ÉDITION 2011  
ÉTAIT VRAIMENT UN BON  
CRU.**

L'équilibre est retrouvé entre gros spectacles devant des milliers de personnes et spectacles plus intimistes souvent donnés dans des lieux fermés avec un nombre limité de spectateurs permettant de bonnes conditions d'écoute. Un bémol cependant : des installations visuelles trop limitées dans la rue des Deux-Haies transformée en rue chinoise. Leur multiplication concourt pourtant largement à créer une atmosphère de fête et permet à des artistes plasticiens de s'exprimer devant un large public.

Le programme de cette vingtième édition était alléchant avec des troupes connues pour la qualité de leurs prestations. La programmation offrant des spectacles donnés plusieurs fois dans la journée permettait un large choix pour les festivaliers sans qu'il soit bien sûr possible de tout voir.

### On a aimé...

- « La cerise noire » (Compagnie La Française des Comptages) où l'on as-

siste au tournage d'un film et à sa diffusion simultanée sur un grand écran. Le spectacle est partout sur le plateau, dans le film, dans la création des décors, dans le jeu frénétique et la coordination périlleuse et sans faille de la part des acteurs.



- « Est ou Ouest : procès d'intention » (Compagnie Escale – Wahrstein Kabaret) est dans un tout autre registre.

S'inspirant des techniques de « l'Agit-Prop », théâtre politique des années 30, la troupe manipule avec une aisance surprenante le public invité à adhérer aux discours de propagande successifs de l'Est et de l'Ouest. Public déstabilisé quand il est pris à contre-pied et sommé de penser par lui-même pour convenir que, avant la chute du mur de Berlin, le paradis n'était pas forcément à l'Ouest et l'enfer à l'Est.

- Ayant beaucoup apprécié les créations de la compagnie « L'illustre famille Burattini », on attendait de voir « Jabberwock » donné dans la cour du Logis Barrault. On n'a pas été déçu.

Toujours les mêmes bonimenteurs qui nous racontent, cette fois, l'histoire d'un oiseau migrateur géant en voie de disparition, mis en cage et maltraité par des hommes civilisés, recueilli et choyé par des « sauvages ». Une leçon d'humanité sur un mode burlesque et poétique dans des décors pleins d'imagination et de fantaisie. Un vrai régal.

- En 2010, le spectacle donné en clôture le dimanche soir était épatant. Celui de cette année valait lui aussi le détour. Une troupe déchainée nous a fait revisiter les contes et jeux de nos en-

fances, de Blanche-Neige à Mary Poppins en passant par le chaperon rouge, la poupée Barbie ou la Guerre des Étoiles. C'est un vrai jeu de massacre jubilatoire indescriptible tant il y a de trouvailles, de rapprochements incongrus, de situations ubuesques, le tout à un rythme d'enfer. La place Saint-Eloi, pleine à craquer, a fait une ovation méritée à l'issue d'un spectacle d'une heure et demie où on ne s'ennuie pas une seconde.

### On aimerait en 2012...

Que ce festival soit encore plus populaire en associant les quartiers périphériques de la ville. Un moyen simple : des transports urbains gratuits pour tous pendant le festival avec des horaires adaptés à ceux des spectacles de nuit.

On aimerait aussi plus d'installations visuelles et de spectacles dans le centre ville et pas concentrés sur les rives de la Maine ; plus de spectacles avec un nombre limité de spectateurs dans des lieux plus fermés...

Et le beau temps obligatoire.

*J-L. G.*



# Le temps des cerises et la Commune



En toute époque des chansons " contestataires " ou " engagées"- participent de la critique sociale. Elles jouent, même inconsciemment, un rôle subversif voire révolutionnaire. En 1912, La chanson du peuple édite les chansons révolutionnaires, sociales, humanitaires, antimilitaristes. Certaines de ces chansons symbolisent la lutte des communard(e)s et sont ancrées dans nos mémoires, même si certaines de ces compositions sont antérieures à la Commune. Les choix effectués dans cet article ne peuvent pas être exhaustifs\*.

Ce répertoire touche l'auditeur selon sa sensibilité et l'événement auquel renvoie le texte. Avec la chorale d'adultes que je dirige, nous avons chanté un répertoire de chants de lutte lors du 58ème anniversaire de la fusillade de Châteaubriant, en entamant le chant des partisans, 1000 personnes se levèrent!

## Les prémices de la Commune en chanson

En 1866, Jean-Baptiste Clément ne sait pas qu'en écrivant Le temps des cerises -les amours printanières- il grave à jamais un symbole. Le 4 Septembre 1870, la République est proclamée. Des militants socialistes pré-

fèrent à la Marseillaise une chanson écrite par Emile Dereux, *Bonhomme*. *Bonhomme, ne sens tu pas Qu'il est temps que tu te réveilles Vive la République...*

Eugène Pottier chante dans Le 31 Octobre l'échec de cette journée insurrectionnelle. Le 18 Mars 1871, la troupe fraternise avec la popula-

joie

*A votre tour de fléchir les genoux...*

Lors de ces concerts, Le chant de l'Internationale Hymne des travailleurs (Burani, Vall, Louis) est le seul chant à caractère socialiste. " Puisse-t-il devenir la Mar-

Le 21 mai, les troupes versaillaises s'infiltrèrent dans Paris, un massacre de 30.000 communards, selon les historiens. JB Clément écrit : " J'entendais toutes les nuits des coups de fusil, des arrestations, des cris de femmes et enfants. C'était la réaction victorieuse qui poursuivait son œuvre d'extermination ".

La semaine sanglante sur l'air du chant des paysans Pierre Dupont, une immense ode strophique aux stances symétriques.

*On traque, on enchaîne, on fusille...:  
La mère à côté de sa fille... Oui mais  
Ca branle dans le manche.  
Ces mauvais jours finiront  
Et gare à la revanche  
Quand tous les pauvres s'y mettront !  
Paris, juin 1871.*

Eugène Pottier nous laisse un témoignage dans la terreur blanche *Messieurs les conservateurs,  
Vous le grand parti de l'Ordre,  
Procédons avec lenteur !...  
Bref ! dans les pontons on les entassa !  
Fusillez-moi ça*

Quelques mots sur L'Internationale, le poème le plus célèbre d'E. Pottier, publié pour la première fois en 1888-musique Pierre Degeyter. Une strophe pas reprise dans la première édition imprimée : *S'ils s'obstinent, ces cannibales,  
A faire de nous des héros,  
Ils sauront bientôt que nos balles  
Sont pour nos propres généraux.*

Le souvenir de la commune au temps de la " belle époque " (1871-1914)

Un florilège de chansons pour soixante-douze jours qui ont marqué le monde

tion. Pierre Dupont -le chant des soldats- exhorte *Toute l'Europe est sous les armes, c'est le dernier rôle des rois...*

## La chanson pendant la Commune

La commune est proclamée le 28 Mars 1871. Quelques chansons marquent ses six semaines d'existence la lutte des communards face aux versaillais. Les cafés-concerts rouvrent, avec de nouvelles œuvres engagées telle la *France n'est pas morte* (Chateaubriant Chassaing).

*Sires ! Tremblez car le peuple est en*

seillaise de la nouvelle Révolution ", écrit un chroniqueur du Journal officiel de la Commune.

Le Capital n'est qu'un esclave. Le vrai roi c'est le travailleur. Le drapeau de l'Internationale sur l'univers est déployé. C'est la révolution sociale.

La bataille inspire Louise Michel, La danse des bombes, poème ou chanson qu'elle ne put terminer : *Amis, il pleut de la mitraille...La mer des révolutions vous emportera dans sa crue. .*

## La Semaine sanglante

# A LA SEMAINE SANGLANTE





La classe ouvrière n'oublie pas, des chansons rappellent le souvenir, malgré censure et surveillance policière : Rossel ou la complainte de Rossel : *Mais si un peuple un jour refaisait la Commune C'est au nom de Rossel qu'il se soulèverait.* Une autre complainte aujourd'hui bien oubliée, chantée pendant un demi-siècle dans le Midi socialiste,

La Commune : *Pauvre commune à ta lente agonie La France calme assistait l'arme au bras...* Ce que nous chantions en prison, chanson d'exil et de prison, écrite par Clovis Hugues –futur député socialiste et condamné à 3 ans de prison pour sa participation à la Commune de Marseille.

En avant la musique ! Un texte militant et engagé se doit d'être porté par un air qui va droit au cœur et qui donc épouse les conformismes musicaux du moment. La mélodie est vive de par ses intonations, des intervalles (écart entre deux notes) facile à mémoriser et habituelles, que l'on trouve dans la chanson populaire, les hymnes et chant patriotiques. L'intervalle de quarte fonctionne à plein ren-

dement, Debout les damnés de la terre....Même intervalle que le début de la Marseillaise. Le tempo, sauf pour les complaintes, est assez vif. L'écriture rythmique est incisive voire guerrière, comme dans les chants militaires. La déclamation est syllabique (un pied par note).

*Tout ça n'empêche pas Nicolas Qu' la Commune n'est pas morte.* Eugène Pottier 1886.

Il faut aussi à rendre hommage à ceux et celles qui prirent le soin de réaliser la partition, sans oublier les éditeurs, sinon nous n'aurions guère de traces de ce répertoire universel Le combat des communeux est fertile dans nos mémoires mais avec le temps ce combat disparaît. Aux XIX et XXème siècles certaines de ces chansons étaient chantées par la classe ouvrière. Aujourd'hui encore, elles demeurent présentes et nourrissent nos espérances. Ne les faisons pas se taire.

*Philippe Corbin*

**Florilège de la chanson Révolutionnaire, de 1789 au Front Populaire, éditions ouvrières.**

**NB : l'article intégral est paru dans la revue Emancipation intersyndicale et pédagogique datée de Mai 2011, site <http://www.emancipation.fr/>**

## HUMEURS ET RUMEURS

### Loi 1905 sapée

En statuant sur des contentieux enregistrés entre 2007 et 2008, le conseil d'État autorise la confusion entre usages culturels et culturels. Ainsi des financements publics sont autorisés pour la remise en état d'un orgue (Trélaté), pour la construction d'un ascenseur (basilique de la Fourvière), et même pour les abattages rituels. Ce mélange des genres est en contradiction avec l'article 2 de la loi de séparation de 1905 («La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte»).

Hélas, la liste est longue de ces élus bien éloignés de la loi. Le maire de la capitale (à tout seigneur tout honneur) pourrait en revendiquer la tête. Bertrand

Delanoë n'hésite pas à organiser une fête de rupture du Ramadan et à la subventionner à hauteur de cent mille euros. Les crèches tenues par des associations loubavitch (non mixtes) bénéficient d'un million d'euros. Foin de l'article 2, Bertrand Delanoë subventionne, mais reconnaît aussi. La place située devant la cathédrale portera le nom de Jean Paul II. Mais, lorsqu'il s'agit de baptiser une rue du nom de Robespierre, il s'y oppose. Il ne veut pas choquer les Parisiens. L'esprit du Maire de Paris est compréhensif. Et la laïcité, il l'accommode. Il tient plus du bon roi Henri que des Communards intransigeants. «Ouvert» et «pluriel», à chaque confession il offre un cadeau payé sur les deniers publics. Rumeur inspirée d'un article paru dans la lettre 51 du groupe République consultable aussi sur <http://www.pouruneconstituante.fr>

### Taupes

Des témoins du stratagème sont absolument surs de leur affirmation : dans le canton du Louroux-Béconnais, certains électeurs du second tour de la primaire socialiste seraient



Le choix : entre ventre mou et dure à cuire ?

bien connus pour leurs idées de droite ou pour leur soutien sans réserve à des municipalités très éloignées des valeurs progressistes. L'un d'eux aurait même protesté de ne pas pouvoir voter, par procuration, à la place de ses enfants! C'est certainement sans sourciller que les mêmes ont signé sur l'honneur faire leurs valeurs de gauche... Le seul point positif des taupes, c'est qu'à la quatrième, on a

l'heure exacte.

### Culture

Lors d'une récente manifestation, notre président de la République lisait un discours qui lui avait été préparé par l'un de ses conseillers. Et qui citait le sémiologue Roland Barthes. Que Nicolas Sarkozy a rapidement confondu avec l'ex-gardien de l'équipe de France de football, Fabien Barthez. À chacun sa culture.



# de la librairie Contact

## Retour à Killybegs de Sorj

Chalandon - Grasset

Dans son roman « Mon traître », Sorj Chalandon nous contait avec talent l'histoire d'une cause et d'une amitié trahie. Dans « Retour à Killibegs » nous voici de retour à Belfast, mais cette fois le personnage principal n'est plus le luthier parisien mais Tyrone Meehan, son ami le traître. Donc même histoire, même lieu, mêmes personnages, et pourtant Sorj Chalandon nous assit le tour de force d'écrire un livre totalement différent, dans un registre moins émotionnel. En cherchant à comprendre pourquoi cet homme avait trahi son peuple et son pays, il nous raconte le conflit nord-irlandais depuis les années 60, il met en perspective une histoire individuelle, qui pourrait être celle de nombreux irlandais d'Ulster, au cœur d'une histoire coloniale qui se nourrit de tensions religieuses et qui est toujours d'actualité. L'auteur ne prétend pas avoir trouvé les réelles motivations du traître mais il s'est servi de son excellente connaissance du sujet pour échafauder l'histoire d'un mensonge et d'un homme pris au piège. C'est passionnant !

## Rien ne s'oppose à la nuit de

Delphine De Vigan - Lattès

À travers ce récit à la première personne, la romancière nous confie la vie et la mort de sa mère, Lucile, parce que ce témoignage lui était devenu nécessaire pour continuer à écrire et après avoir pris mille précautions auprès des membres de sa famille avant de s'autoriser à dévoiler leur vie. L'enfance, d'abord, au sein d'une famille nombreuse, aimante, joyeuse, mais où les aînés doivent très vite prendre en charge les plus jeunes. Les parents forment un couple plutôt moderne pour l'époque, ils sont peu conventionnels mais aussi

parfois un peu inconscients. Les drames ne leur seront pas évités et marqueront Lucile qui ne se débarrassera pas d'une peur permanente. Mais c'est à l'âge adulte que cela se gâte : mariage, deux enfants (dont l'auteur), séparation et puis les premiers signes troublants qui l'amèneront vite en institution, séparée pour longtemps de ses filles, tandis que celles-ci changent de vie du jour au lendemain. Delphine de Vigan qui nous a souvent ému dans ses précédents livres (souvenez-vous des « Heures souterraines »), se livre ici à une véritable introspection puisqu'au-delà du témoignage, elle nous montre l'écrivain s'interrogeant sur ce qu'elle a le droit de dévoiler ou non. C'est donc avec une grande honnêteté et une grande pudeur qu'elle nous ouvre les portes d'une histoire familiale poignante.

## La tristesse des anges de Jon Kalman Stefánsson - Gallimard

Ce roman islandais fait suite à « Entre ciel et terre » (paru en Folio) et l'on y retrouve le « gamin » rescapé de sa campagne de pêche et toujours aussi curieux de livres, de connaissance, et surtout de poésie ! Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans ce village loin du monde, isolé par l'hiver, on respecte les livres et ceux qui les aime ! Mais le jour où arrive le postier, on lui confie la mission de l'accompagner dans le Grand Nord, là où ne règne que le froid. Ils vont alors affronter les températures glaciales, la tempête, les dangers multiples : celui de se perdre dans la neige, celui de s'endormir et de mourir de froid... Et le récit de ce voyage est absolument

magnifique ! Parce que Stefánsson écrit dans une langue poétique de toute beauté et nous parle de la vie, de la mort, de l'amour, comme personne ! Un auteur à découvrir de toute urgence pour tous ceux qui aiment sortir des sentiers battus... et prendre un grand bol d'air glacé !

## Accabaroda de Michela Murgia - Ed du Seuil

Écrasée par son imposante voisine, l'Italie, la Sardaigne est une région méconnue des Français. Les lecteurs l'ont vraiment découverte en 2007 avec l'énorme succès de Mal de pierres de Milena Agus. Pourtant, bien avant elle, l'île s'était honorée d'un Prix Nobel de Littérature avec Grazia Deledda dès 1926 ! Et si l'on creuse un peu, on est surpris de découvrir le nombre important d'écrivains nés sur cette île, tels Giorgio Todde, Salvatore Satta, Marcelo Fois, Sergio Atzeni... tous caractérisés par la singularité de leur écriture et de leurs procédés narratifs, en lien direct avec des us et coutumes qui nous sont peu familiers. Michele Murgia nous raconte l'histoire de Maria, petite fille adoptée par la couturière Tzia Bonaria pour aider la mère veuve qui peine à élever tous ses enfants. Elle devient alors sa « fille d'âme », joli mot pour décrire une coutume bien vivace. Des pratiques peu ordinaires, le lecteur en découvre d'autres dans ce roman à la fois lumineux et grave, d'une grande humanité, qui semble évoluer dans un monde à la fois si proche et si loin de nous !

Marie-Paule

## Les Fantômes de Belfast de Stuart Neville éditions Rivages, 22euros

Gerry Fegan, ex-tueur de l'IRA, est hanté par les fantômes des 12 personnes qu'il a assassinées. Rongé par les remords et l'alcool, il décide d'entamer une croisade solitaire pour venger ses victimes. Mais certains commanditaires de l'époque sont devenus des hommes politiques importants et leur élimination pourrait remettre en cause la fragile paix signée en 1998.

Ce roman explosif désacralise totalement l'aspect mythique des grandes causes où l'on constate que le quotidien de la base n'a en rien changé.

## Flétrissure de Nele Neuhaus éditions Actes Sud, 22,50euros

Qui a bien pu exécuter d'une balle dans la tête ce

grand-père tranquille de 92 ans ? Avant même que le commissaire Von Bodenstein et sa collègue Pia Kirchhoff aient le temps de démarrer leur enquête, celle-ci leur est retirée sur ordre du ministère de l'Intérieur allemand. Mais bientôt d'autres vieillards sont assassinés et l'autopsie de la première victime révèle un tatouage porté par les SS. Or ce vieux monsieur est... juif ! Une famille très respectable de la haute société francfortoise est dans le collimateur du commissaire....

Une auteure allemande à découvrir vraiment avec ce roman original, bien écrit et bien structuré.

Martine

# LES IMPERTINENTS

par Michel Perraudau

**Henri Laborit (1914-1995)**, médecin et neurobiologiste. Bien que né à Hanoï, où son père fut médecin militaire, Laborit se revendiquait Vendéen, non par micro-patriotisme mais pour rappeler « l'extermination » (mot du Conventionnel Barère) menée en 1793 et occultée.

Ce spécialiste du comportement humain resta en-dehors de la biologie française, rejeté dans les marges du monde scientifique par l'intelligentsia médicale post-soixante-huitarde. Ses principaux travaux portèrent sur la compréhension des comportements

humain et animal, sur la mise au point de psychotropes, sur la recherche d'alternatives à l'anesthésie, sur la réponse de l'organisme aux agressions de la vie. Ses expériences sur les rats de laboratoire furent, cependant, dénoncées par les défenseurs de la cause animale.

Laborit reste, pourtant, un intellectuel curieux, homme chaleureux, esprit indépendant, touche à tout insatiable, auteur d'ouvrages populaires tel *Éloge de la fuite* (1976), intervenant à l'université, inspirant à Alain Resnais, en 1980, le film *Mon Oncle d'Amérique*. « Tant qu'on n'aura pas diffusé très largement à travers les hommes de cette planète la façon dont fonctionne

leur cerveau, la façon dont ils l'utilisent, tant qu'on ne leur aura pas dit que, jusqu'ici, ça a toujours été pour dominer l'autre, il y a peu de chances qu'il y ait quelque chose qui change. » (Extrait de *Mon Oncle d'Amérique*).

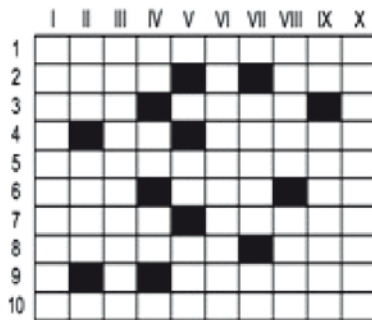
**Extrait de Éloge de la fuite** (Folio Essais, 2008) : « Quand on comprend que les hommes s'entretiennent pour établir leur dominance ou la conserver, on est tenté de conclure que la maladie la plus dangereuse pour l'espèce humaine, ce n'est ni le cancer, ni les maladies cardio-vasculaires, comme on tente de nous le faire croire, mais bien plutôt le sens des hiérarchies, de toutes les hiérarchies. »





# Lecteurs

## Grille 98



**Horizontalement :** 1. Vrai bordel ! 2. Parfois mal léché - Roue. 3. Cardinal italien - Village isolé. 4. Elu abrégé - Charognard. 5. Parfois agréable. 6. Cours d'eau jaune ou rouge - En tête - Parti russe fondé en 1900. 7. Attire le touriste - Raccourci. 8. Divertir - Poil. 9. Epouse de Jacob. 10. Qui use beaucoup de force.

**Verticalement :** I. Femme vénale. II. De bas en haut : nuança - 1609 m en marche arrière. III. Femme vénale. IV. Nase - Pronom - Préposition. V. Petite unité romaine - Dunes. VI. Se rincerai l'œil. VII. Tuer en pagaïlle. Symbolise la puissance d'un moteur. VIII. Coton - Nymphé des eaux et des bois. IX. Sigle d'une union - Sous - Vêtement féminin. X. Tenancière de maison close.

## Solution du n° 97

|    | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X | XI |
|----|---|----|-----|----|---|----|-----|------|----|---|----|
| 1  | S | T  | R   | A  | U | S  | S   | K    | A  | H | N  |
| 2  | E | V  | E   | P  | U | N  | I   | I    | U  |   |    |
| 3  | R | A  | Q   | U  | E | R  | T   | E    | A  | M |    |
| 4  | G | A  | U   | R  | I | E  | C   | T    | E  |   |    |
| 5  | E | L  | I   | X  | I | R  | H   | E    | U  | R |    |
| 6  | N | I  | N   | A  | S | F  | E   | S    | S  | A |    |
| 7  | T | A  | T   | R  | A | S  | N   | A    | T  |   |    |
| 8  | C | A  | T   | T  | E | L  | E   | L    | E  |   |    |
| 9  | H | A  | U   | I  | V | T  | L   |      |    |   |    |
| 10 | E | X  | P   | L  | O | R  | A   | T    | E  | U | R  |
| 11 | F | E  | E   | N  | A | G  | E   | U    | R  | S |    |

**Blog Anjou laïque :**  
<http://anjoulaïque.blogspot.com>

Pour consulter le précédent numéro, des compléments d'articles, de nouvelles contributions.

Adresse mail : [anjoulaïque@gmail.com](mailto:anjoulaïque@gmail.com)  
ou [jack.proult@wanadoo.fr](mailto:jack.proult@wanadoo.fr)

(...) Extraits d'un courrier (l'intégral sur le site)  
Puisque J.Proult fait appel à la participation des lecteurs, je voudrais aujourd'hui faire quelques remarques à propos de l'article de Patrick Duyts, « Le Front National et la Laïcité ». Je n'ai pas lu ni écouté Marine Le Pen pour savoir si elle a dit précisément que « les principes républicains de Liberté, d'Éga-

La « soumission à Dieu » pour reprendre les termes de Duyts ou de Pena Ruiz est donc plutôt une prise de distance par rapport aux institutions! Et dans cette liberté de « fils de Dieu », chacun a la même dignité, et les mêmes droits et devoirs. Voilà pour l'égalité.  
Enfin considérons la notion de fraternité. Si liberté et égalité peuvent se concevoir sans référence

des deux hommes. Et vos lecteurs, s'ils habitent à Angers, ne reconnaîtront pas, dans le portrait qui est fait de lui, Frédéric Béatse, comme si on avait voulu gommer l'essentiel de son engagement et les valeurs qu'il porte depuis toujours. Les Angevins connaissent, eux, le parcours authentiquement de gauche de Frédéric Béatse. Ils savent bien d'où il vient, quelle est son histoire et quels sont ses combats politiques.

Les lecteurs de « l'Anjou Laïque » ont, heureusement, de la mémoire... Les militants de l'école publique, comme moi, ont toujours su le trouver à leurs côtés et ont pu compter sur lui. Les convictions de Frédéric Béatse en faveur de la laïcité ne sont un mystère pour personne... sauf apparemment pour M. Goblet!

Dans son travail et son action au quotidien dans les quartiers d'Angers, l'Adjoint au maire met un soin particulier à faire reculer le communautarisme, le sectarisme et l'intolérance.

Quelle injustice : Frédéric Béatse, à Angers, est aussi probablement le meilleur à défendre un projet de société sincèrement de gauche, et cela ne date pas d'hier!

Pourquoi avoir fait silence, dans l'article paru au mois de juin, de ses propres orientations et choix politiques, traduisant une réelle volonté de transformation sociale, ce que lui reconnaissent tous ses interlocuteurs?

Ce ne sont pas les partenaires du PS qui diront le contraire, qui ont trouvé en lui un artisan résolu de l'union de la gauche - de toute la gauche, réunie autour de lui dans le département, à l'occasion des dernières élections régionales!

Que M. Goblet se rassure, les Angevins qui votent à gauche savent faire la différence entre Jean-Luc Rotureau et Frédéric Béatse : on n'a donc nul besoin de ses conseils!

Les Angevins ont surtout reconnu dans le second celui qui incarnera avec le plus de vigueur et de conviction les principes véritables de la gauche. Une gauche en mouvement, rassemblée et victorieuse. Frédéric Béatse est bien l'adversaire déterminé que la droite, en vérité, redoute de rencontrer aux municipales en 2014!

**Francis Guérin**  
*Angers*



lité et de Fraternité étaient issus de la doctrine fondamentale de l'Église ». Ce qui est certain c'est que sa prétendue laïcité n'est qu'une machine de guerre contre les musulmans. Là-dessus je suis bien d'accord. Mais ce que je reproche à l'article de P. Duyts, c'est de confondre Église et Christianisme. L'Église catholique a certes toujours combattu les principes républicains. En revanche, ces principes, s'ils se sont imposés par suite de « luttes durant des siècles contre tous les dogmatismes et tous les intégrismes », ne s'en inspirent pas moins du message du Christ. Pena Ruiz avait précisé que ces valeurs n'étaient pas issues du Christianisme « institutionnel », ne confondant pas en cela l'évangile et l'Église, mais P. Duyts, en omettant cet adjectif, confond le message et l'institution qui s'est construite sur celui-ci au fil des siècles en le dénaturant.

Jésus n'a cessé d'inviter à la liberté. (...) Paul, après le Christ, incite lui aussi à vivre dans la liberté et la responsabilité. Tout est permis, a-t-il dit, mais tout n'est pas utile.

Jésus n'a jamais parlé de soumission à Dieu. Jésus a au contraire libéré les gens de la peur des dieux ou de « Dieu », puisqu'il leur a enseigné à voir en celui-ci un Père (...)

religieuse, le terme de fraternité ne peut se concevoir que si les hommes sont fils d'un même père, fût-il symbolique! En tout cas, postuler « Dieu » devrait permettre d'éviter de se prendre soi-même pour Dieu, de ne pas être dupe des idoles quelles qu'elles soient, hommes, partis, régimes politiques, pouvoir etc, et de garder en tout engagement un esprit critique. Liberté, Égalité, Fraternité est une belle devise, mais elle reste une utopie à faire exister (...).

*R. Cayla*

Vous avez publié dans votre dernier numéro, sous la signature de Jean Goblet, un article qui me fait réagir...

Le thème portait à l'origine sur la succession de Jean-Claude Antonini, Maire d'Angers et M. Goblet s'y livre à une analyse surprenante, comparant l'itinéraire de Frédéric Béatse à celui de Jean-Luc Rotureau pour, au fond, les loger à la même enseigne!

Ce procédé arrange sans doute son auteur, pour sa démonstration, mais c'est un peu facile, tout de même!...

Les lecteurs doivent savoir que d'importantes différences opposent



# LES délires de NONO



Michel Godicheau, avec deux autres auteurs, vient de commettre un ouvrage sur la laïcité : « *La revanche du parti noir, la lente mise à mort de l'école publique* » aux éditions Abeille. Un livre très documenté. Pour Henri Péna-Ruiz qui a écrit la préface : « *C'est un livre essentiel, d'une actualité vive, qui conjugue un cri d'alarme salutaire, une étude éclairante de l'histoire ancienne et récente, et une philosophie de l'émancipation décisive* ». L'Anjou laïque tient lui aussi à souligner l'utilité de ce livre pour la cause laïque et ses militants.

## Abonnement

(un an 4 numéros minimum)

Nom :  
N° : Rue :  
Code postal :  
Ville :

Je m'abonne à l'Anjou Laïque et je joins :

- 12 € abonnement annuel
  - 20 € abonnement de soutien
  - €
- Retourner à FOL 49 (Anjou Laïque)  
14 bis, avenue Marie-Talet  
49100 Angers

## L'Anjou Laïque N°98

**Directeur de la publication :**  
Jack Proutt  
**Rédacteur en chef :**  
Jacky Minier

**Comité de rédaction :** Gérard Balesme, Jean-Paul Brachet, Rémy Barbier, Laurent Charrier, Jean-Louis Grégoire, Louis Le Meter, Jean-Claude Michineau, Jean-Pierre Thuleau.

**Mise en page :** Jean-Claude Michineau

**Collaborations :** Jean-Goblet, Michel Perraudau, Charles Nforgan, Jean-Luc Gaignard, Philippe Corbin.

Imprimerie Paquereau  
Technographis  
31, rue Eugène Delacroix  
49000 Angers  
N°CCPAP 0715 G 86832  
ISSN 1245-0936

Votre librairie

# Contact

librairie  
papeterie

3, rue Lenepveu Angers